



Université Paris Cité

École doctorale 386 INRIA Saclay - Équipe PARTOUT

Inférence par contraintes pour les GADTs

Par OLIVIER MARTINOT

Thèse de doctorat d'Informatique

Dirigée par Gabriel SCHERER
Et par François POTTIER

Sommaire

1	Infé	érence de types							
	1.1	Inférence de types à la Hindley-Milner							
	1.2	Inférence de types avec contraintes							
		1.2.1 Principes généraux							
		1.2.2 Grammaire des contraintes							
	1.3	Génération							
	1.4	Règles de sémantique							
2	Sol	veur							
	2.1	Système de réécriture							
		2.1.1 Triplet d'état du solveur							
		2.1.2 Deux formes pour la contrainte let							
	2.2	Règles de réécriture							
		2.2.1 Règles d'unification							
		2.2.2 Règles de réécriture du triplet S ; U ; C							
3	GΔ	GADTs, égalités de types 14							
U	3.1	Rappels sur les GADTs							
	0.1	3.1.1 Des types de données algébriques plus expressifs							
		3.1.2 Les GADTs introduisent des égalités de types							
		3.1.3 Des GADTs avec les constructions Refl et use in							
	3.2	Échappement d'égalité et ambiguïté							
	3.3	Une approche pour l'inférence de type des GADTs							
	~								
4		ntrainte d'hypothèse d'égalités 20							
	4.1	Retour sur la sémantique des variables rigides							
		4.1.1 Arborescence de dérivation							
	4.0	4.1.2 Contourner les limites de la contrainte $\forall a.C.$							
	4.2	Une nouvelle contrainte							
	4.3	Sémantique naturelle							
	4.4	Sémantique ambivalente							
		4.4.1 Un jugement ambivalent							
		4.4.2 Principales règles							
	4 5	4.4.3 Polymorphisme							
	4.5	Correspondance entre les deux sémantiques							
5	Un	solveur pour les contraintes d'hypothèse d'égalité							
		5.0.1 Contexte d'hypothèses d'égalités							
	F 4	5.0.2 Ordre des équations							
	5.1	Unification							
		5.1.1 Des multi-équations augmentées avec des ensembles d'égalités de types 32							
		5.1.2 Choisir les bonnes équations pour unifier des multi-équations							
	F 0	5.1.3 Nouvelles règles pour manipuler les multi-équations							
	5.2	Nouvelles règles de réécriture							
		5 / L Uperations sur les multi-equations 34							

		5.2.2	Règles de réécriture de la contrainte d'hypothèse d'égalité					
		5.2.3	Règle qui détecte l'échappement d'hypothèses d'égalité					
		5.2.4	Correspondance					
6	Var	iables	rigides locales 38					
	6.1		oles rigides et types ambivalents : problème de partage					
	6.2	Struct	ures abstraites					
		6.2.1	Départager les différentes occurrences					
		6.2.2	Une variable flexible différente par occurrence de structure abstraite 39					
		6.2.3	Structures abstraites introduites localement, contrainte letr					
		6.2.4	Génération de contrainte letr					
	6.3	Génér	alisation et instanciation avec des structures abstraites					
		6.3.1	Polymorphisme en présence de structures abstraites					
		6.3.2	Solveur pour les structures abstraites					
	6.4	6.4 Sémantique de la contrainte letr						
		6.4.1	Sémantique comme contrainte à part entière					
		6.4.2	Décomposition de la contrainte letr					
7	Imp	Implémentation du solveur 4						
	7.1	Garde	r trace de l'introduction d'équations de types avec des niveaux et portées 44					
		7.1.1	Une portée par égalité introduite					
		7.1.2	Quand faut-il rejeter une contrainte? Lien entre niveau et portée 44					
	7.2	Gestic	on des égalités de types avec un graphe					
		7.2.1	Stocker des égalités de types dans un graphe					
		7.2.2	Garder trace de la portée des égalités					
		7.2.3	Modification du graphe à la sortie d'un contexte d'hypothèse d'égalité 47					
8	Tra	vaux li	iés 48					
9	Ce	dont o	n n'a pas parlé 50					
		9.0.1	Élaboration					
		9.0.2	Implémentation des GADTs dans Inferno					
		9.0.3	Autres améliorations d'Inferno					

Aperçu du travail de thèse

Durant cette thèse, j'ai travaillé sur l'inférence de types par résolution de contraintes pour le langage OCaml, en étendant Inferno, une bibliothèque développée par François Pottier. Celle-ci fournit à l'utilisateur une interface pour générer des contraintes et les élaborer vers des termes annotés une fois résolues, ainsi qu'un solveur. Le but principal que l'on s'est fixé était de faire prendre en charge à Inferno une partie plus importante du langage OCaml. La bibliothèque est construite en deux parties : une partie "solveur", qui fournit à l'utilisateur des combinateurs et un solveur pour écrire un typeur, et une partie "client", qui est un exemple de typeur pour un langage fonctionnel jouet. Nous avons donc étendu la partie "client", afin de pouvoir typer des programmes plus riches que ceux qui pouvaient être exprimés avec le langage de base. Cela nous a également demandé de modifier de façon conséquente la partie "solveur", qui ne fournissait pas à l'utilisateur les outils suffisants pour traiter des fonctionnalités de typage avancées. Nous nous sommes concentrés durant ma thèse sur l'ajout des GADTs dans Inferno. Pour cela, nous avons utilisé les règles de typage de Garrigue et Rémy qui s'appuient sur la notion d'ambivalence..

Nous avons réussi à implémenter l'inférence des GADTs dans Inferno. L'efficacité était une des raisons de notre approche par contraintes, et nous donnons dans le manuscrit quelques éléments qui rendent notre implémentation efficace.

De plus, nous avons formalisé ce travail. Cela nous a demandé de réfléchir à un langage de contrainte adapté, ainsi qu'à une sémantique appropriée. Cette sémantique était notamment à comparer à celle décrite dans les travaux d'Alistair O'Brien.

Chapitre 1

Inférence de types

1.1 Inférence de types à la Hindley-Milner

Quelques généralités

L'inférence de types regroupe les méthodes qui permettent de déterminer les types d'un programme dans lequel ceux-ci ne sont pas, ou seulement partiellement, spécifiés. Grâce à ces méthodes, on peut donc établir une discipline de types sans avoir à annoter entièrement un programme par ses types. Pour déduire les types d'un programme, on s'intéresse à la façon dont sont utilisées les expressions. En parcourant le programme, on apprend de plus en plus d'informations jusqu'à être capable de définir un type précis pour chaque élément.

Exemple

let apply
$$f x = (f x) + 1$$

apply est une fonction qui attend deux arguments : elle est donc de type

$$t_1 \rightarrow t_2 \rightarrow t_3$$

On sait également que son premier argument f est appliqué à x: il s'agit donc d'une fonction dont le type de l'argument est égal au type de x, à savoir t_2 . On peut donc raffiner le type de apply pour obtenir

$$(t_2 \rightarrow t_4) \rightarrow t_2 \rightarrow t_3$$

On peut voir que l'expression f x est additionnée avec 1 : le type de retour de f est donc int. Cela permet de raffiner à nouveau le type de apply :

$$(t_2 \rightarrow \mathtt{int}) \rightarrow t_2 \rightarrow t_3$$

Enfin, on sait que le type de retour d'une addition est int, donc que le type de (f x) + 1 est int. On en déduit donc que le type de apply est

$$(t_2 o \mathtt{int}) o t_2 o \mathtt{int}$$

pour un certain type t_2 . On pourrait produire un type encore plus précis en tenant compte des lieux d'appel de apply, en déduisant le type de x. \Diamond

Unification

Inférer des types nécessite de pouvoir travailler temporairement sur des types incomplets (on peut penser au type $t_1 \to t_2 \to t_3$ dans l'exemple précédent). On peut exprimer ces types avec des inconnues X, Y, \ldots à la place des types. Il faudra par la suite être en mesure d'unifier deux types ensemble afin de vérifier qu'ils sont bien compatibles et obtenir un type plus complet déduit des deux types unifiés.

Exemple

```
let apply_bin f x y =
  (f x 0, f true y)
```

On peut déduire de f x 0 que le type de f est de la forme

$$X\to \mathtt{int}\to Z$$

et de f true y qu'il est de la forme

$$\mathtt{bool} \to Y \to W$$

Ces deux types dénotent en fait un seul type : il faut donc les unifier ensemble, en remplaçant, si possible, les variables par des types. On s'aperçoit que X doit être égal à bool et Y égal à int. Enfin, il faut que les deux types de retours coïncident : Z doit être égal à W.

Nous verrons que ces unifications peuvent s'écrire sous la forme de contraintes.

Polymorphisme et typage du let

Le système de type de Hindley-Milner, décrit dans Milner (1978) et Damas and Milner (1982), est la base du typage des langages de la famille ML, dont OCaml. Ce système permet notamment du polymorphisme, grâce aux expressions let.

Pour inférer une expression let $x = e_1$ in e_2 , on commence par inférer le type de e_1 . On généralise ensuite ce type : on obtient un schéma de type qui est associé à x dans l'environnement de typage. Enfin, on infère le type de e_2 dans ce nouvel environnement, en instanciant le schéma à chaque occurrence de x.

Présentation d'un sous-ensemble d'OCaml

Dans la suite, nous travaillerons à partir d'un petit langage sous-ensemble d'OCaml. Voici la grammaire de ses termes :

$$t ::= x \mid \lambda x.t \mid t \mid t \mid \text{let } x = t \text{ in } t \mid \forall a.t \mid (t : \tau)$$

La grammaire des types est la suivante :

$$\begin{array}{ll} \tau & ::= a \mid s \ \bar{\tau} \\ t & ::= s \ \bar{t} \\ s & ::= (\rightarrow) \mid (\times) \mid Constr \mid \dots \end{array}$$

Les variables rigides sont notées a, b, etc. τ dénote les types utilisateurs, tandis que t dénote les types "ground" sans variables rigides. s dénote les structures des types. On peut représenter un type comme un arbre dans lequel les noeuds sont des structures.

Inférer des types de programmes écrit dans ce sous-ensemble d'OCaml consistera à annoter ces programmes avec des types Système F, dont voici la grammaire :

$$\tau_F ::= \alpha \mid s \ \bar{\tau_F} \mid \forall \alpha. \tau_F \mid \mu \alpha. \tau_F$$

1.2 Inférence de types avec contraintes

1.2.1 Principes généraux

Exprimer le problème de l'inférence de types à l'aide de contraintes est un sujet qui a été exploré dés les années 1990, et notamment pour l'inférence à la Hindly-Milner, à travers le modèle HM(X) (Sulzmann et al. (1996)).

Dans cette approche, le typeur produit des contraintes à partir du programme à typer, et tente de les résoudre. Une des façons de décrire un tel typeur est de concevoir son fonctionnement en trois phases successives : la génération de contraintes, puis sa résolution et enfin l'élaboration vers

un programme annoté. Le typeur se base alors sur un solveur de contraintes, dont la sémantique ne dépend que du langage de contrainte, mais pas des langages source et cible. Pour une contrainte close, le solveur renvoie SAT/UNSAT selon que la contrainte qui lui est fournie est satisfiable ou non. Un des avantages de cette approche est que l'on est en mesure, à partir d'un ensemble relativement réduit de contraintes, d'exprimer un grand nombre de systèmes de typage différents. De plus, un même solveur peut servir à plusieurs typeurs différents et pour typer des langages différents.

Parmi les trois phases de l'inférence de types avec contraintes, seule la génération de contraintes et l'élaboration dépendent des langages source et cible : écrire un typeur consiste donc à décrire ces deux phases. Celles-ci n'ont pas lieu au même moment, mais peuvent en fait être décrites au même endroit dans le code du typeur. C'est ce principe que décrira François Pottier dans ses travaux et qui se retrouve dans sa bibliothèque Inferno, un framework pour écrire des typeurs avec une approche par résolution de contraintes (Pottier (2014)).

1.2.2 Grammaire des contraintes

En ce qui concerne notre sous-ensemble d'OCaml, nous pouvons décrire un certain nombre de contraintes qui suffisent à inférer les types d'un programme. On dénote par T les types intermédiaires manipulés par le solveur durant l'inférence :

$$T ::= X \mid a \mid s \ \bar{X}$$

Ce type contient des variables rigides, des structures, ainsi que des variables d'inférence dénotées X,Y,... Ces variables représentent des inconnues dont le type est contraint par la forme du programme. Ainsi, si X est assignée au type d'une fonction, elle sera contrainte d'être égale à un type de la forme $Y \to Z$.

On définit également les schémas de types manipulés par le solveur :

$$\sigma ::= \forall X.T$$

Pour exprimer des contraintes sur les types, on définit un langage des contraintes C:

$$C ::= \mathsf{true} \mid \mathsf{false} \mid C \wedge C \mid \exists X.C \mid X \mathsf{ is } T \mid \mathsf{let } x = \lambda X.C \mathsf{ in } C \mid x \mid X \mid \forall a.C$$

Pour des raisons que nous expliciteront ultérieurement, nous choisissons d'avoir une contrainte X is T, que l'on peut considérer pour le moment comme l'égalité entre une variable d'inférence et un type.

Définition 1.1. On définit ftv(T) (resp. ftv(C)) l'ensemble des variables libres (flexibles et rigides) de T (resp. C).

La contrainte let et le polymorphisme

Dans un programme OCaml, la syntaxe let x = e1 in e2 introduit un identificateur x qui s'évalue en e1 dans toutes ses occurrences dans e2. De la même façon, la contrainte let $x = \lambda X.C_1$ in C_2 du langage de contrainte introduit un identificateur x qui correspond à l'abstraction $\lambda X.C_1$ dans toutes les occurrences de x dans C_2 . Plus précisément, la sémantique de la contrainte let est équivalente à la sémantique de $\exists X.C_1 \land def x : \lambda X.C_1$ in C_2 pour une certaine contrainte def qui définit x dans l'environnement qui évaluera C_2 . Pour être satisfiable, il doit donc exister une variable X satisfaisant C_1 ,

Cette contrainte let permet de représenter des schémas polymorphes dans le langage des contraintes. Ainsi, pour représenter le schéma $\forall \alpha.\alpha \to \alpha$, on peut écrire la contrainte let $x = \lambda X. \exists Y.X$ is $Y \to Y$ in C. Chaque occurrence de x dans C permet une instanciation différente du schéma. L'instanciation est représentée par la contrainte x.

Définition 1.2. L'instanciation d'un schéma $\forall \bar{a}.T$ par un type ground t, notée $\forall \bar{a}.T \leq t$ est définie par $\exists \bar{t}'.T[\bar{t}'/\bar{a}] = t$.

1.3 Génération

La génération de contraintes peut se décrire par une traduction de la forme [t:X], où t est un terme du langage source et X est la variable d'inférence qui représente le type que l'on contraint à être celui de t.

Comme nous générons des contraintes en petit terme, la traduction d'un type utilisateur (dans l'annotation d'un terme) est une opération récursive. On décrit cette traduction via une fonction de traduction $(X \sim \tau)$ qui contraint X à être de type τ en définissant à la volée autant de variables fraîches que nécessaire.

Exemple

 \Diamond

1.4 Règles de sémantique

La génération de contraintes donne une intuition sur l'usage de chacune des contraintes. Il nous faut aller plus loin en donnant une sémantique aux contraintes. Nous décrirons dans le un solveur qui correspond à cette sémantique.

$$\frac{E;\gamma\models\mathsf{true}}{E;\gamma\models\mathsf{true}} \quad \frac{E;\gamma\models C_1}{E;\gamma\models C_2} \quad \frac{\exists t,\quad E;\gamma[X\mapsto t]\models C}{\exists t,\quad E;\gamma[X\mapsto t]\models C} \quad \frac{\forall t,\quad E;\gamma[a\mapsto t]\models C}{E;\gamma\models \forall a.C} \\ \frac{\gamma(X)=\gamma(T)}{E;\gamma\models X\;\mathsf{is}\;T} \quad \frac{\exists t,\quad E;\gamma[X\mapsto t]\models C_1}{E;\gamma\models\mathsf{let}\;f=\lambda X.C_1\;\mathsf{in}\;C_2} \quad \frac{E(f)\preceq\gamma(X)}{E;\gamma\models f\;X}$$

Le quantificateur \exists dans la prémisse de EXISTS ainsi que \forall dans la prémisse de FORALL sont des quantificateurs de la méta-logique.

L'idée est d'avoir des contraintes faciles à exprimer. Il faut ensuite être capable de trouver une correspondance entre la sémantique décrivant les contraintes et le solveur : le solveur renvoie SAT pour la contrainte C si et seulement si $\emptyset \models C$.

CHAPITRE 1. INFÉRENCE DE TYPES

Définition 1.3. Soit deux contraintes C_1 et C_2 . Si, quel que soit E, γ , on a E, $\gamma \models C_1$ implique E, $\gamma \models C_2$ et E, $\gamma \models C_2$ implique E, $\gamma \models C_1$, alors on dit que C_1 et C_2 sont équivalentes et on note $C_1 \equiv C_2$.

Définition 1.4. C détermine Y si et seulement si pour tout environnement polymorphe E, et pour toutes assignations γ_1 , γ_2 qui coı̈ncident en dehors de Y et tels que E; $\gamma_1 \models C$ et E; $\gamma_2 \models C$, alors γ_1 et γ_2 doivent coı̈ncider sur Y également.

Définition 1.5. On dit que Y est $domin\acute{e}$ par X dans une contrainte d'unification U (et on note $Y \prec_U X$) si et seulement si U contient une clause $X = s \ \bar{Z} = \epsilon$ et $Y \in \bar{Z}$.

Exemple Prenons $U := X = Y \to Z$. Alors on a $Y \prec_U X$ et $Z \prec_U X$.

Chapitre 2

Solveur

2.1 Système de réécriture

2.1.1 Triplet d'état du solveur

Dans Pottier and Rémy (2005), un état du solveur est donné par un triplet S; U; C, où C est la contrainte en cours de résolution, S est une pile qui accumule des contextes dans lesquels résoudre cette contrainte et U est une contrainte d'unification, représentée par des multi-équations quantifiées existentiellement (il s'agit d'une partie de la contrainte déjà résolue). Les auteurs définissent un système de réécriture non déterministe de la forme :

$$S : U : C \rightarrow S' : U' : C'$$

La grammaire de U forme un sous-ensemble des contraintes :

$$U ::= \mathsf{true} \mid \mathsf{false} \mid \epsilon \mid U \land U \mid \exists X.U$$

 ϵ est une multi-équation de variables d'inférence, variables rigides et structures. Cette approche avec multi-équations nous permet de coller à l'implémentation qui se base sur une structure d'union-find

Définition 2.1. Une multi-équation est standard, si elle contient au plus une variable rigide ou une structure. Elle est donc de la forme :

$$\epsilon ::= X_1 = \dots = X_n (= a \mid s \ \bar{Y})$$

Par soucis de simplification, on note ϵ sous forme d'une multi-équation (avec le symbole =), mais pour raisonner à nouveau en terme de contrainte, il s'agira de considérer cette multi-équation comme une conjonction de contraintes de la forme X is T.

La grammaire de la pile des contextes S est :

$$S ::= \left[\left| \ \left| \ S[\exists X.[]] \mid S[[] \land C] \mid S[\mathsf{let} \ x = \lambda X.[] \ \mathsf{in} \ C \mid [\mathsf{let} \ x = \lambda X.U \ \mathsf{in} \ [] \mid S[\forall a.[]] \right| \right] \right] = \sum_{i=1}^{n} \left[\left| \ S[\exists X.[]] \mid S[[] \land C] \mid S[\mathsf{let} \ x = \lambda X.U] \ \mathsf{in} \ [] \mid S[\exists X.[]] \mid S[[] \land C] \mid S[\mathsf{let} \ x = \lambda X.U] \ \mathsf{in} \ [] \mid S[\exists X.[]] \mid S[[] \land C] \mid S[\mathsf{let} \ x = \lambda X.U] \ \mathsf{in} \ [] \mid S[[] \land C] \mid S[$$

La configuration S; U; C correspond à la contrainte $S[U \wedge C]$, c'est-à-dire la contrainte $U \wedge C$ replacée dans le contexte S.

Globalement, la réécriture avance en poussant des bouts de contraintes dans la pile de contextes, pour pouvoir travailler temporairement sur des sous-contraintes plus faciles à résoudre, en faisant des unifications au passage, puis en dépilant les contextes petit à petit.

2.1.2 Deux formes pour la contrainte let

On peut dès maintenant remarquer les deux différents contextes de contraintes let : un premier qui sera utilisé le temps de résoudre la contrainte dans la partie gauche, et un autre pour la contrainte dans la partie droite, avec la particularité qu'il faudra au préalable résoudre la contrainte

de la partie gauche, c'est-à-dire la mettre sous forme U. On peut comprendre une contrainte let $x = \lambda X. \exists \bar{Y}. (X = ... = T \wedge U')$ in C comme une contrainte let qui associe à x un schéma $\forall \bar{a}. T$, où on a : (i) remplacé autant que possible les variables dans T pour la mettre sous forme de grand terme et (ii) extrudé autant que possible les variables existentielles pour les faire sortir à l'extérieur du lambda.

Exemple Le schéma sous forme de λ -abstraction $\lambda X. \exists X_1 X_2. X$ is $X_1 \to X_2 \wedge X_1$ is X_2 peut-être vu comme le schéma $\forall a.a \to a.$

Le reste de la présentation étant en petit terme, nous faisons le choix de nous en tenir à la version de la contrainte let en petit terme.

2.2 Règles de réécriture

2.2.1 Règles d'unification

Pour procéder à des unifications dans la composante U, on spécifie des règles de réécriture, qui la simplifie (potentiellement jusqu'à true) ou se réduisent à false.

$$\begin{array}{lll} (\exists \bar{X}.U_1) \wedge U_2 & \rightarrow \exists \bar{X}.(U_1 \wedge U_2) & \text{si } \bar{X} \# ftv(U_2) \\ X = \epsilon \wedge X = \epsilon' & \rightarrow X = \epsilon = \epsilon' \\ X = X = \epsilon & \rightarrow X = \epsilon \\ s \, \bar{X} = s \, \bar{Y} = \epsilon & \rightarrow \bar{X} = \bar{Y} \wedge s \, \bar{X} = \epsilon \\ \tau & \rightarrow \text{true} \\ U \wedge \text{true} & \rightarrow U \\ s \, \bar{X} = s' \, \bar{Y} = \epsilon & \rightarrow \text{false si } s \neq s' \\ s \, \bar{X} = a = \epsilon & \rightarrow \text{false si } a \neq b \\ U & \rightarrow \text{false si } U \text{ est cyclique} \\ U[\text{false}] & \rightarrow \text{false où } \mathcal{U} \text{ est un contexte d'unification} \end{array}$$

On peut remarquer la règle (FUSE) qui fusionne deux multi-équations, et les règles (CLASH-1), etc qui échouent quand on essaye de fusionner des structures et/ou des variables rigides ensemble.

2.2.2 Règles de réécriture du triplet S; U; C

Procéder à des unifications Une première règle de réécriture consiste simplement à faire avancer l'unification d'une étape :

Simplifier la contrainte courante On peut ensuite énumérer les règles qui, en fonction de la forme de la contrainte courante C, déplacent des bouts de cette contrainte vers les autres composantes (S ou U). Quand une contrainte courante C lie une variable qui est libre dans U, il faut faire un alpha-renommage de C.

```
\begin{array}{lll} S\;;\;U\;;\;X\;\text{is}\;T & \to S\;;\;U\wedge X=T\;;\;\text{true} \\ S\;;\;U\;;\;C_1\wedge C_2 & \to S[[]\wedge C_2]\;;\;U\;;\;C_1 \\ S\;;\;U\;;\;\exists \bar{X}.C & \to S[\exists \bar{X}.[]]\;;\;U\;;\;C & \text{si $\bar{X}\#ftv(U)$} \\ S\;;\;U\;;\;\text{let $x=\lambda X.C_1$ in $C_2$} & \to S[\text{let $x=\lambda X.[]$ in $C_2$}]\;;\;U\;;\;C_1 & \text{si $X\#ftv(U)$} \\ S\;;\;U\;;\;x\;X & \to S\;;\;U\;;\;C[X/Y] & \text{si $S(x)=\lambda Y.C_2$} \\ S\;;\;U\;;\;\forall a.C & \to S[\forall a.[]]\;;\;U\;;\;C & \text{si $a\#ftv(U)$} \end{array}
```

Pour le cas de l'instanciation, on définit S(x) qui renvoie l'abstraction associée à x dans le plus proche contexte :

```
\begin{array}{lll} S[[] \wedge C](x) & = S(x) \\ S[\exists X[]](x) & = S(x) & \text{si } X \# ftv(S(x)) \\ S[\forall a[]](x) & = S(x) & \text{si } a \# ftv(S(x)) \\ S[\text{let } y = \lambda X.C_1 \text{ in } C_2](x) & = S(x) & \text{si } x \neq y \wedge X \# ftv(S(x)) \\ S[\text{let } x = \lambda X.C_1 \text{ in } C_2](x) & = \lambda X.C_1 & \text{si } X \# ftv(T) \end{array}
```

Extruder des quantifications existentielles On définit des règles qui extrudent des quantifications existentielles :

```
\begin{array}{lll} S\;;\;\exists \bar{X}.U\;;\;C & \to S[\exists \bar{X}.[]]\;;\;U\;;\;C \\ & \text{si }\bar{X}\#ftv(C) \\ S[(\exists \bar{X}.[])\land C] & \to S[\exists \bar{X}.([]\land C)] \\ & \text{si }\bar{X}\#ftv(C) \\ S[\text{let }x=\lambda X.\exists \bar{Y}.[]\;\text{in }C]\;;\;U\;;\;\text{true} & \to S[\exists \bar{Y}.\text{let }x=\lambda X.[]\;\text{in }C]\;;\;U\;;\;\text{true} \\ & \text{si }\bar{Y}\#ftv(C)\land\exists X.U\;\text{détermine }\bar{Y} \\ S[\text{let }x=\lambda X.C\;\text{in }\exists \bar{Y}.[]] & \to S[\exists \bar{Y}.\text{let }x=\lambda X.C\;\text{in }[]] \\ & \text{si }\bar{Y}\#ftv(C) \\ S[\forall \bar{a}.\exists \bar{Y}\bar{Z}.[]]\;;\;U\;;\;\text{true} \\ & \text{si }\forall \bar{a}\exists \bar{Z}.U\;\text{détermine }\bar{Y} \\ \end{array}
```

La règle (LET-ALL) permet de faire remonter une quantification existentielle en dehors d'un let. Pour cela, il faut s'assurer que la variable quantifiée est bien déterminée par la contrainte d'unification courante U. Si on retirait cette condition, on pourrait perdre le polymorphisme du let, puisque le schéma de type associé à x ne pourrait être instancié qu'une seule fois.

Exemple Prenons par exemple la contrainte let suivante :

let
$$f = \lambda X. \exists Y. X \text{ is } Y \rightarrow \text{int in } f \text{ bool } \wedge f \text{ int}$$

En gardant cette forme, on peut instancier l'argument de f avec n'importe quel type, puisqu'à chaque application de $\lambda X.\exists Y.X$ is $Y\to int$ on pourra choisir une valeur arbitraire pour Y. Mais en faisant remonter la quantification de Y, on obtiendrait la contrainte :

$$\exists Y.\ \mathsf{let}\ f = \lambda X.X\ \mathsf{is}\ Y \to \mathsf{int}\ \mathsf{in}\ f\ \mathsf{bool}\ \land f\ \mathsf{int}$$

Ici, Y est fixé avant la partie gauche du let, ce qui empêche Y d'être instanciée par différentes valeurs. La contrainte devient irrésoluble, car Y ne peut pas valoir à la fois int et bool. \Diamond

Simplifier le contexte Ci-dessous, des règles qui travaillent à partir de la forme du contexte courant, après avoir réussi à réécrire la contrainte courante en true :

$$S[[] \land C] \; ; \; U \; ; \; \mathsf{true} \qquad \qquad \rightarrow S \; ; \; U \; ; \; C$$

$$(COMPRESS) \\ S[\mathsf{let} \; x = \lambda X. \exists \bar{Y} Z.[] \; \mathsf{in} \; C] \; ; \; Z = V = \epsilon \land U \; ; \; \mathsf{true} \qquad \qquad \rightarrow S[\mathsf{let} \; x = \lambda X. \exists \bar{Y}.[] \; \mathsf{in} \; C] \; ; \\ V = \theta(\epsilon) \land \theta(U) \; ; \\ \mathsf{true} \qquad \qquad \qquad \mathsf{si} \; Z \neq V \land \theta = [Z \mapsto V]$$

$$(\mathsf{BUILD\text{-}SCHEME}) \\ S[\mathsf{let} \; x = \lambda X. \exists \bar{Y}.[] \; \mathsf{in} \; C] \; ; \; U_1 \land U_2 \; ; \; \mathsf{true} \qquad \qquad \rightarrow S[\mathsf{let} \; x = \lambda X. \exists \bar{Y}.U_2 \; \mathsf{in} \; []] \; ; \; U_1 \; ; \; C \\ \mathsf{si} \; X\bar{Y} \# ftv(U_1) \land \exists X\bar{Y}.U_2 \equiv \mathsf{true}$$

$$(\mathsf{POP\text{-}ENV}) \\ S[\mathsf{let} \; x = \lambda X. \; U' \; \mathsf{in} \; []] \; ; \; U \; ; \; \mathsf{true} \qquad \qquad \rightarrow S \; ; \; U \; ; \; \mathsf{true}$$

$$(\mathsf{POP\text{-}ALL}) \\ S[\forall \bar{a}.\exists \bar{X}.[]] \; ; \; U_1 \land U_2 \; ; \; \mathsf{true} \qquad \qquad \rightarrow S \; ; \; U_1 \; ; \; \mathsf{true}$$

$$\mathsf{si} \; \bar{a}\bar{X} \# ftv(U_1) \land \exists \bar{X}.U_2 \equiv \mathsf{true}$$

La règle (COMPRESS) élimine une variable d'inférence superflue, en la remplaçant par une variable égale dans la composante d'unification.

La règle (BUILD-SCHEME) est utilisée quand on a finit de résoudre la contrainte dans la partie gauche d'un let. On peut alors vérifier facilement la condition $\exists X\bar{Y}.U_2 \equiv \text{true}$, qui n'est pas évidente à vérifier dans le cas d'une contrainte arbitraire. Cette condition nous assure que U_2 ne contraint que des variables jeunes, puisqu'il est suffisant de quantifier sur les variables locales X, \bar{Y} pour prouver l'équivalence avec true. On construit alors un schéma à partir d'une contrainte d'unification U_2 et on tente de résoudre la partie droite C, avec une contrainte d'unification U_1 qui, elle, n'est pas liée à la construction d'un schéma de type pour x (car $X\bar{Y}\#ftv(U_1)$).

Les règles (POP-...) dépilent un contexte S devenu inutile après simplification de la contrainte courante. La règle (POP-ENV) permet de sortir d'un contexte let qui lie une variable x, lorsque cette variable n'est plus référenciée dans le reste du solveur. La règle (POP-ALL) sépare U en deux parties : U_1 qui ne contient pas de variables jeunes $(\bar{Y}\bar{X}\#ftv(U_1))$ et U_2 qui contient des variables jeunes \bar{X} , qui déterminent les valeurs de \bar{Y} (car $\exists \bar{X}.U_2 \equiv \text{true}$). On sait alors, en particulier, que $\forall \bar{a}.\exists \bar{X}.U_2 \equiv \text{true}$ et on peut sortir du contexte $\forall \bar{a}\exists \bar{X}.[]$, en faisant disparaître au passage U_2 , puisqu'on sait la résoudre.

Faire échouer des contraintes universelles Enfin, on définit des règles d'échec dans 2 cas de réécriture de contrainte universelle : lorsqu'une variable rigide s'échappe de sa portée et lorsque qu'on l'égalise avec un terme qui n'est pas une variable flexible.

$$\begin{array}{lll} S[\forall a. \exists \bar{Y}.[]] \; ; \; U \; ; \; \mathsf{true} & \to \mathsf{false} & \quad \mathrm{si} \; a \prec_U^* Z \land Z \notin \bar{Y} \\ S[\forall a. \exists \bar{Y}[]] \; ; \; a = s \; \bar{Z} = \epsilon \; ; \; \mathsf{true} & \to \mathsf{false} \end{array}$$

La première règle nous dit que si une variable rigide a est dominée par une variable vieille Z, alors la contrainte est invalide. En effet, a est quantifiée universellement, et une variable définie plus tôt ne peut donc pas dépendre de sa valeur.

Exemple

Pour illustrer certaines des règles de réécriture, reprenons un exemple déjà donné plus haut quand nous définissions la génération de contrainte :

$$\llbracket \text{let } f=\lambda x.\ x \text{ in } f:W \rrbracket$$

$$= \text{let } f=\lambda X.\exists X_1X_2.X \text{ is } X_1\to X_2 \land (\text{let } f=\lambda Y.\ Y \text{ is } X_1 \text{ in } x\ X_2) \text{ in } f\ W$$

Une réécriture de cette contrainte peut s'effectuer ainsi :

On voit donc que le terme let $f = \lambda x$. x in f est typable et qu'il a pour type $X_1 \to X_1$ pour un certain X_1 , et que le triplet final est bien une forme normale telle que décrite dans le lemme ci-dessous.

Exemple

Prenons un cas où la contrainte se réécrit à false :

Dans cet exemple, a sort de sa portée, puisqu'elle est quantifiée universellement mais égalisée avec une variable définie à l'extérieur (qui a une portée plus étendue). Nous reviendrons sur l'échappement de portée plus loin, quand nous aborderons plus en détails le traitement des variables rigides et l'implémentation. \Diamond

Lemme 2.2. Une forme normale pour le système de réécriture \rightarrow est dans un des trois cas :

- (i) S; U; x T où x n'est définie par aucun contexte de let
- (ii) S; false; true
- (iii) χ ; U; true où χ est un contexte existentiel et U est une conjonction de multi-équations satisfiable.

Lemme 2.3. Si
$$S$$
; U ; $C \rightarrow S'$; U' ; C' alors $S[U \land C] \equiv S'[U' \land C']$

Les preuves de ces deux lemmes sont données dans Pottier and Rémy (2005). La présentation du système de réécriture donnée ici est légèrement différente, notamment en ce qui concerne la contrainte let et la traduction en petits termes. En particulier, quelques règles de manipulation des multi-équations ou des règles de réécriture diffèrent. Cependant les mécaniques décrites dans leur travail sont essentiellement les mêmes que celles présentées plus haut, et il est possible assez directement de faire correspondre les deux présentations.

Chapitre 3

GADTs, égalités de types

3.1 Rappels sur les GADTs

3.1.1 Des types de données algébriques plus expressifs

Les GADTs, pour Generalized Algebraic Data Types, sont des types de données algébriques dont les constructeurs peuvent fournir explicitement une instanciation. Cela permet une approche plus fine du typage, puisque différents constructeurs d'un même type peuvent fournir des instanciations différentes dans sa déclaration.

Exemple Ce mécanisme nous permet, par exemple, d'exprimer les entiers naturels sous la forme suivante :

```
type _ nat =
| Zero : unit nat
| Succ : 'a nat -> (unit * 'a) nat

# Zero;;
- : unit nat = Zero

# Succ (Succ Zero);;
- : (unit * (unit * unit)) nat = Succ (Succ Zero)
```

Le type du constructeur Zero est spécifié comme étant unit nat, tandis que le type du constructeur Succ nous apprend qu'il attend un argument de type 'a nat et construit un élément de type (unit * 'a) nat. Le type nous permet donc de distinguer précisément les éléments de nat : il suffit de dénombrer le nombre de types produits imbriqués dans l'argument de nat pour déterminer la valeur d'un élément juste par son type !

Cela permet en particulier une discipline de typage plus sécurisée, puisqu'on peut discriminer les cas directement grâce aux types des éléments que l'on manipule.

Exemple Ainsi pour écrire une fonction de soustraction par 1, on peut éliminer le cas problématique Zero, grâce au typage de l'argument :

```
let minus_one (n : (unit * 'a) nat) : 'a nat =
  match n with
  | Succ n' -> n'
```

Comme l'argument n de la fonction est de type (unit * 'a) nat on peut en déduire qu'il s'agit d'un successeur. De plus, en retournant un élément de type 'a nat, on s'assure que l'on a bien effectué une soustraction par 1.

GADTs et variables existentielles

La déclaration d'un constructeur de GADT peut mentionner des variables dans ses arguments qui n'apparaissent pas dans le type de retour. On parle alors de variables existentielles.

Exemple Les GADTs sont notamment utiles pour déclarer des arbres de syntaxe abstraite :

```
type _ term =
| Var : string -> 'a term
| Lam : string * 'b term -> ('a -> 'b) term
| App : ('a -> 'b) term * 'a term -> 'b term

# let id = Lam ("x", Var "x");;
val id : ('a -> 'b) term = Lam ("x", Var "x")

# App (id, Var "y");;
- : 'a term = App (Lam ("x", Var "x"), Var "y")
```

Le type du constructeur App fait intervenir une variable existentielle 'a dans sa déclaration, qui apparaît dans les arguments mais pas dans le type de retour.

Écrire des fonctions plus expressives grâce aux GADTs

En annotant les types des arguments et de retour des fonctions, on peut écrire des fonctions plus expressives :

Exemple

```
type 'a expr =
| Bool : bool -> bool expr
| Int : int -> int expr

let eval (type a) (e : a expr) : a =
  match e with
| Bool b -> b
| Int i -> i
```

On obtient une fonction eval qui retourne un type différent selon qu'elle reçoit en argument une expression booléenne ou entière. Sans GADTs et sans la variable rigide a annotant le type de retour, on ne pourrait pas écrire une telle fonction.

Les GADTs permettent ainsi une plus grand latitude pour écrire des fonctions qui se comportent différemment selon le type de leurs arguments.

Exhaustivité plus fine du filtrage par motifs

De plus, en indiquant dans les déclarations de type comment instancier chaque constructeur, on peut typer des filtrages par motifs plus fins. En effet, on peut éliminer, grâce à la discipline de type, les cas qui ne peuvent pas se produire.

Exemple

```
# fun (Int i : int expr) -> i
- : int expr -> int = <fun>
```

Dans cet exemple, l'annotation int expr permet de discriminer entre les différents constructeurs : le seul possible étant Int, l'argument de la fonction Int i est sous la bonne forme (la forme Bool b serait détectée comme une erreur).

Cela se révèle particulièrement utile pour exprimer des filtrages par motifs plus concis :

Exemple

```
let binop (type a) (e1 : a expr) (e2 : a expr) : a =
  match (e1, e2) with
  | (Bool b1, Bool b2) -> b1 && b2
  | (Int i1, Int i2) -> i1 + i2
```

Le filtrage par motifs de cette fonction est exhaustif puisque les types des deux expressions e1 et e2 sont contraints d'être égaux, et les seules instanciations possibles de a expr sont bool expr et int expr. En outre, rajouter des cas qui mélangent Int et Bool produirait une erreur de typage : cela signifierait que int expr et bool expr sont tous deux équivalents à a expr dans la même branche du filtrage par motifs.

Alors comment raffiner le typage des types de données algébriques simples pour typer les GADTs, et comment détecter les erreurs ?

3.1.2 Les GADTs introduisent des égalités de types

À la différence des types de données algébriques simples, les GADTs peuvent apprendre au typeur des égalités entre types. Ainsi, dans l'exemple précédent, une égalité entre a expr et bool expr est introduite localement dans la branche dont le motifs est (Bool b1, Bool b2). Le typeur peut en déduire que, dans cette branche, a est égale à bool, et donc que la conjonction booléenne b1 && b2 est compatible avec le type a. Dans l'autre branche, c'est le type int qui est égalisé avec a, ce qui permet à l'addition i1 + i2 d'être compatible localement avec a. Le type de retour de la fonction a est donc compatible tantôt avec bool, tantôt avec int.

En fait, sans l'annotation du type de retour de la fonction au type a, la fonction serait mal typée, car on s'attendrait à avoir le même type de retour dans les deux branches (soit bool soit int).

Ce mécanisme de typage, qui garde trace d'égalités entre types, permet donc d'exprimer des fonctions plus riches, en leur donnant des types contenant des variables rigides qui sont égalisées localement à différents types.

Grâce aux GADTs, on peut définir un type qui représente une égalité entre types :

```
type (_, _) eq = Refl : ('a, 'a) eq
On peut ainsi introduire une égalité dans le contexte :
let succ_and_discard (type a) (e : (a,int) eq) (n : a) =
  match e with
  | Refl -> (* introduce type equality a = int *)
  let _ = n + 1 in ()
```

Ici une égalité entre a et int est introduite dans le contexte, ce qui permet de voir n comme un entier et de lui ajouter 1.

Ce motif de programmation sera récurrent dans les exemples que nous donnerons, et nous introduisons du sucre syntaxique : use t : eq ty1 ty2 in u introduisant le type (ty1,ty2) eq dans le contexte de typage de u. Pour ce faire, il faut également fournir un témoin t de cette égalité entre ty1 et ty2. L'exemple précédent se réécrit avec cette construction :

```
let succ_and_discard (type a) (e : (a,int) eq) (n : a) =
  use e in (* introduce type equality a = int *)
  let _ = n + 1 in ()
```

3.1.3 Des GADTs avec les constructions Refl et use ... in ...

Pour formaliser ces nouvelles constructions, on étend la grammaire s des types de base :

$$s ::= \cdots \mid \mathsf{eq}$$

ainsi que la grammaire τ des types utilisateurs :

$$\tau ::= \cdots \mid \operatorname{eq} \tau \tau$$

Le constructeur Refl est de type eq τ τ pour un certain type τ . Notons que Refl représente une égalité entre des types qui ont éventuellement des variables rigides aux feuilles, mais pas des flexibles, puisqu'il s'agit de types utilisateurs. Ajouter la possibilité d'introduire des égalités avec des flexibles pourrait poser des problèmes de principalité.

Comme il est impossible de savoir à priori quel τ choisir, nous annotons les différentes occurrences de Refl par ce type et nous notons Refl_{τ}. La règle de typage de Refl_{τ} est donc simplement :

$$\overline{\Gamma \vdash \mathsf{Refl}_\tau : \mathsf{eq} \ \tau \ \tau}$$

Typer la construction use ... in ... revient essentiellement à rajouter une égalité dans le contexte de typage :

$$\frac{\Gamma \vdash t : \mathsf{eq} \ \tau_1 \ \tau_2 \qquad \Gamma, \tau_1 = \tau_2 \vdash u : \tau}{\Gamma \vdash \mathsf{use} \ t : \mathsf{eq} \ \tau_1 \ \tau_2 \ \mathsf{in} \ u : \tau}$$

On vérifie que t est bien un témoin de eq τ_1 τ_2 , et que u est typable avec un environnement dans lequel on rajoute l'égalité $\tau_1 = \tau_2$. On précise un type eq τ_1 τ_2 qui annote t, car on ne peut pas deviner τ_1 et τ_2 avant de typer u sans perdre la principalité.

Pour utiliser les égalités de cet environnement de typage, on définit une règle de conversion entre deux types différents :

$$\frac{\Gamma \vdash t : \tau' \qquad \Gamma \vdash \tau' = \tau}{\Gamma \vdash (t : \tau') : \tau}$$

Enfin, nous rajoutons un terme absurd_τ qui indique au typeur qu'une égalité incohérente a été rajoutée dans l'environnement :

$$\frac{\Gamma \vdash F \ \bar{\tau_1} = G \ \bar{\tau_2} \qquad F \neq G}{\Gamma \vdash \mathsf{absurd}_\tau : \tau}$$

Si Γ permet de prouver une égalité entre deux types incohérents alors absurd_τ est typable au type τ

Nous venons de décrire une version simplifiée des GADTs, qui repose sur l'utilisation des constructions Refl et use ... in ..., mais les principes de typage sont suffisants pour implémenter une version plus étendue des GADTs.

La traduction d'un GADT du langage source fait apparaître une preuve d'égalité en argument. Programme OCaml: Notre langage cible (syntaxe imaginaire):

Ainsi nous fournissons une preuve d'égalité grâce au constructeur Refl en argument du constructeur Int :

```
Int 42 Int (42, Refl int)
```

Dans un filtrage par motifs, chaque branche introduit l'égalité correspondante :

```
let eval \alpha (e : \alpha expr) = match e with 

| Int n -> n | Bool b -> b | let eval \alpha (e : \alpha expr) = match e with | Int (n : int, w : eq \alpha int) -> match e with | let eval \alpha (e : \alpha expr) = match e with | Int (n : int, w : eq \alpha int) -> use w in (n : \alpha) | Bool (b : bool, w : eq \alpha bool) -> use w in (b : \alpha)
```

La construction absurd peut-être utilisée dans le filtrage par motifs, pour signaler des branches inaccessibles :

```
let eq e1 e2 =
                                              match e1, e2 with
                                              | Int (n1, _), Int (n2, _) -> n1 = n2
let eq e1 e2 =
                                              | Bool (b1, _), Bool (b2, _) -> b1 = b2
  match e1, e2 with
                                              | Int _ w1, Bool _ w2 ->
  | Int n1, Int n2 \rightarrow n1 = n2
                                                  use w1 in (* Introduce (\alpha = int) *)
  | Bool b1, Bool b2 \rightarrow b1 = b2
                                                  use w2 in (* Introduce (\alpha = bool) *)
  | Int _, Bool _ -> .
                                                  absurd (* Now the context is inconsistent
  | Bool _, Int _ -> .
                                                             as we can derive (int = bool) *)
                                              | Bool (_, w1), Int (_, w2) ->
                                                  use w1 in use w2 in absurd
```

3.2 Échappement d'égalité et ambiguïté

Nous avons vu comment rajouter les GADTs à Système F et comment exprimer ces GADTs à partir d'un noyau qui s'appuie sur un type égalité. Nous nous intéressons dans la suite à la façon d'inférer des types pour les GADTs. Le problème se pose, cependant, de s'assurer que les égalités de types ne sont utilisées que dans des endroits où elles sont définies. On a vu, par exemple, que pour les filtrages par motifs, chaque branche pouvait introduire ses propres égalités. Mais chacune de ces égalités ne sont valables que dans leurs branches respectives. Lorsqu'une égalité est utilisée par le typeur en dehors de la zone dans laquelle elle est définie, on dit qu'elle s'échappe de sa portée.

Exemple

```
type _ ty = Int : int ty | Bool : bool ty

let as_int (type a) (ty : a ty) (v : a) =
   match ty with
   | Int -> v
   | Bool -> if v then 1 else 0

(* Error: This expression has type int but an expression was expected of type
        a = bool
        This instance of bool is ambiguous:
        it would escape the scope of its equation *)
```

Le type de v dans la première branche du filtrage par motifs est déduit de son annotation : a. Dans la deuxième branche, le type de retour du if, c'est-à-dire le type de 1 et 0, est int. On a un problème : les deux types doivent correspondre. Bien que int est égal à a dans la première branche, ce n'est pas le cas dans la deuxième : l'égalité entre int et a s'échappe.

(

Pour faire apparaître plus visiblement les égalités de types manipulées, on peut écrire des exemples avec le type eq (3.1.2).

```
let succ (type a) (e : (a,int) eq) (n : a) =
  match e with
  | Refl -> (* introduce type equality a = int *)
     n + 1
```

Pour le type de retour, on a le choix entre int et a : l'opérateur + retourne un entier, mais on pourrait choisir de voir cet entier comme une expression de type a. Dans l'exemple suivant c'est encore plus clair :

```
let f (type a) (x : (a,int) eq) (y : a) =
  match x with Refl -> if y > 0 then y else 0
(*
    Error: This expression has type int but an expression was expected of type
```

```
a = int
This instance of int is ambiguous:
  it would escape the scope of its equation
*)
```

Ici, la première branche du if retourne une valeur de type ${\tt a}$ et la deuxième une valeur de type int. Les deux branches retournent donc des valeurs de types différents pour le monde extérieur qui ne sait pas que $a={\tt int}$: il y a une ambiguïté. Si on veut un système de types principal, il faut rejeter cet exemple pour ne pas avoir à faire un choix arbitraire entre ${\tt a}$ et int quand on type cette expression. Cela correspond à ne pas laisser l'égalité $a={\tt int}$ s'échapper de sa portée.

Pour passer outre cette restriction, il suffit d'annoter le type de retour de la fonction. Deux annotations sont possibles :

```
let f (type a) (x : (a,int) eq) (y : a) : int =
  match x with Refl -> if y > 0 then y else 0
  ou
let f (type a) (x : (a,int) eq) (y : a) : a =
  match x with Refl -> if y > 0 then y else 0
```

3.3 Une approche pour l'inférence de type des GADTs

Après l'introduction d'une égalité a = int, on peut avoir envie de ne pas choisir entre les deux types, en voyant les différentes occurrences de ces types comme un type ambivalent: ni int ni a, mais un ensemble $\{\text{int}, a\}$ qui contient ces deux types. Un tel type ambivalent n'est bien sûr correct que dans une certaine zone du programme et pas dans le reste.

Il nous faut déterminer une façon d'utiliser l'ambivalence, mais aussi un critère pour la restreindre et empêcher le typage de programmes que l'on voudrait rejeter. On veut pouvoir typer localement des bouts de programme avec plusieurs types, mais qu'à l'extérieur le typage continue de bien se comporter et d'avoir de bonnes propriétés (typage principal). On cherche donc un système dans lequel des égalités entre types (ambivalents) peuvent permettre de typer une partie de programme, mais induisent une ambiguïté lorsqu'elles sortent de leurs portées. C'est une approche qui est développée par Garrigue and Rémy (2013), sur laquelle on s'est appuyé.

Les types ambivalents ψ , sont des ensembles de types "ground" que l'on note :

$$\psi ::= \emptyset \mid t \approx \psi$$

Pour résumer, un type ambivalent correspond localement à plusieurs types possibles, mais en sortant de la portée des égalités, l'ambivalence doit disparaître pour ne pas créer d'ambiguïté. Pour faire disparaître l'ambivalence d'un type, on peut annoter le programme.

Chapitre 4

Contrainte d'hypothèse d'égalités

4.1 Retour sur la sémantique des variables rigides

4.1.1 Arborescence de dérivation

L'introduction de variables rigides dans une contrainte crée une arborescence de dérivations sémantiques différentes : il y a une dérivation par instance de variable rigide. C'est ce qui est établi par la prémisse de la règle (FORALL) pour la contrainte $\forall a.C$ qui introduit une quantification universelle sur tous les types ground t.

Une même égalité de type peut donc prendre un sens différent selon l'instanciation de ses variables rigides. Elle peut être rendue vraie par une certaine instance mais fausse pour toutes les autres.

Exemple Dans l'égalité X list = Y, la plupart des choix pour X,Y rendent l'égalité fausse. \Diamond

Introduire une égalité fausse comme hypothèse rend l'environnement de typage incohérent, puisqu'elle peut permettre de déduire un typage inattendu. Si une égalité de type contient des variables rigides, quasiment toutes leurs instances rendront l'égalité fausse et donc le typage incohérent!

Exemple Prenons un programme qui ne type pas :

```
let wrong_coercion (type a) (x : a) = x + 1
```

Considérons un bout de la contrainte générée par ce programme : $\forall a.\exists X.X$ is $a \land X$ is int, dont la sémantique est $\exists X.X$ is $t \land X$ is int pour tout t. Il n'y a qu'un seul choix pour t qui permet de résoudre cette contrainte : il faut choisir t = int. Pour tous les autres choix, la contrainte n'est pas résoluble, donc le programme ne type pas.

4.1.2 Contourner les limites de la contrainte $\forall a.C$

L'introduction d'égalités entre types est triviale à traiter lorsqu'il s'agit de deux types ground différents : on obtient un contexte incohérent qui permet de tout prouver. Mais quand une égalité introduite implique des variables rigides, le problème du typage est plus intéressant. Il y a, en fait, une forte interaction entre la façon dont nous traitons les variables rigides et la façon dont nous traitons l'introduction d'égalité de types. Nous choisissons de présenter dans un premier temps l'introduction d'égalité de types, et de revenir ensuite plus en détails sur une présentation appropriée des variables rigides.

Cependant, afin de traiter l'introduction d'égalités de types, il nous faut faire une petite digression sur les variables rigides, qui sera d'avantage développée dans un chapitre dédié. L'approche que l'on a eu jusqu'ici pour les variables rigides se basait sur la possibilité, pour différentes occurrences d'une variable rigide, de partager la même structure. Mais le partage n'est plus possible

avec l'introduction de types ambivalents : une variable rigide peut être rendue égale à une structure dans un bout du programme, sans l'être dans le reste. En présence d'hypothèse d'égalité, la construction que nous considérions jusqu'ici comme des variables rigides a, en fait, plutôt un comportement de structure. Pour prendre cela en compte, nous modifions la sémantique de la contrainte $\forall a.C$, pour qu'elle introduise localement un type abstrait a (et non plus une variable). Les éléments a,b,\ldots ne dénote plus une catégorie syntaxique pour les variables rigides mais une catégorie de structure.

Nous introduisons une nouvelle grammaire s^a qui regroupe les structures s et les structures abstraites a:

$$s^a ::= s \mid a$$

La sémantique de $\forall a.C$, est la même que celle donnée précédemment : une quantification universelle sur les types ground dans la méta-logique. Les règles de réécriture de cette contrainte sont également similaires à celles déjà introduites.

Génération de contrainte pour les annotations de types

Nous devons également modifier la façon dont nous générons des contraintes pour des termes annotés, afin de départager le type inféré à l'intérieur de l'annotation et celui à l'extérieur. Pour générer une contrainte d'annotation de types, on contraint le type de l'expression entière X à être celui de l'annotation τ . En ce qui concerne le terme à l'intérieur de l'annotation t, on le contraint à être d'un type Y, qui est égal à τ , mais qui n'est pas contraint à l'extérieur.

$$\llbracket (t:\tau):X \rrbracket ::= (X \sim \tau) \land \exists Y. ((Y \sim \tau) \land \llbracket t:Y \rrbracket)$$

Comme nous l'expliquerons plus en détails, quand nous reparlerons des problèmes de partage de structure, ces changements sont nécessaires pour traiter correctement les nouvelles constructions que nous introduisons plus loin dans le chapitre 6.

4.2 Une nouvelle contrainte

Pour représenter l'introduction d'une égalité de types sous forme de contraintes, on étend simplement le langage des contraintes. On y rajoute une contrainte d'hypothèse d'égalité (ou contrainte d'implication) :

$$C ::= \cdots \mid (\tau_1 = \tau_2) \Rightarrow C$$

Cette contrainte introduit l'égalité $\tau_1 = \tau_2$ dans le contexte dans lequel sera résolue la contrainte C.

La contrainte générée pour la construction use ... in est essentiellement une contrainte d'hypothèse d'égalité :

$$\llbracket \mathsf{use}\ t\ :\ \mathsf{eq}\ \tau_1\ \tau_2\ \mathsf{in}\ u:X \rrbracket ::=$$

$$(\exists Y. (Y \sim \operatorname{eq} \tau_1 \ \tau_2)) \land [t:Y]) \land (\tau_1 = \tau_2) \Rightarrow [u:X]$$

On a imposé aux deux types de l'égalité de ne pas contenir de variable d'inférence. En effet, il semble difficile de définir un typage principal si on introduit des égalités sur des variables d'inférence qui peuvent dépendre de bouts de programme qui seront traités ultérieurement. Par ailleurs, cela ne pose pas de problème car une égalité de types introduite par un terme use \cdots : eq τ_1 τ_2 in \cdots nous fournit déjà des types τ_1 , τ_2 introduits par l'utilisateur, sans variables d'inférence.

Quant à la contrainte générée pour Refl, elle s'assure simplement qu'on peut écrire son type sous la forme eq τ τ :

$$\llbracket \mathsf{Refl} : X \rrbracket ::= \exists Y.X \text{ is eq } Y \text{ } Y$$

Dans la suite, nous discutons de comment choisir une sémantique pour la contrainte d'hypothèse d'égalité. Quant aux règles de résolution du solveur, elles n'ont rien d'évidentes, et seront discutées dans le prochain chapitre.

4.3 Sémantique naturelle

Une sémantique naturelle pour la contrainte d'introduction d'égalité est l'implication logique : si l'égalité est vraie, alors on doit résoudre la contrainte.

$$\frac{\gamma(\tau_1) = \gamma(\tau_2)}{E; \gamma \models (\tau_1 = \tau_2) \Rightarrow C} \xrightarrow{E; \gamma \models C}$$

Si l'égalité introduit une incohérence (une égalité entre 2 types ground différents), la contrainte est vérifiée par l'absurde. L'incohérence peut se produire d'une suite d'égalités introduites (par transitivité), par exemple dans la contrainte $(a = int) \Rightarrow (a = bool) \Rightarrow C$.

Exemple

1. On peut, par exemple, résoudre la contrainte $\forall a \; \exists X. \; (a = \mathtt{int}) \Rightarrow X$ is \mathtt{int} .

Après avoir introduites les variables existentielle et universelle, on s'aperçoit qu'on doit trouver un type t', solution de X, qui satisfait $(a = int) \Rightarrow X$ is int.

$$\frac{\forall t, \ \exists t', \quad [a \mapsto t, X \mapsto t'] \models (a = \mathtt{int}) \Rightarrow X \mathtt{ is int}}{\forall t, \quad [a \mapsto t] \models \exists X. (a = \mathtt{int}) \Rightarrow X \mathtt{ is int}}$$

$$\emptyset \models \forall a \ \exists X. \ (a = \mathtt{int}) \Rightarrow X \mathtt{ is int}}$$

On a alors deux choix possibles pour t' qui permettent de résoudre X is int : soit int directement, soit t, l'instance de a, qui est égal à int d'après l'hypothèse de l'implication.

2. Comme prévu, on rejette la contrainte suivante :

$$\forall a \; \exists X. \; X \; \text{is} \; a \wedge X \; \text{is int}$$

L'arbre de dérivation pour cette contrainte est :

$$\frac{\forall t, \ \exists t', \quad [a \mapsto t, X \mapsto t'] \models X \text{ is } a \wedge X \text{ is int}}{\forall t, \quad [a \mapsto t] \models \exists X.X \text{ is } a \wedge X \text{ is int}} \\ \frac{\forall t, \quad [a \mapsto t] \models \exists X.X \text{ is } a \wedge X \text{ is int}}{\emptyset \models \forall a \ \exists X. \ X \text{ is } a \wedge X \text{ is int}}$$

Comme aucune égalité entre a et int n'a été introduite, on ne peut pas trouver de t' qui vaille à la fois l'un et l'autre, mis à part le cas particulier de la branche où t est int.



Cependant, cette sémantique ne convient pas tout à fait pour identifier les programmes qui sont typés par notre solveur : elle permet de résoudre des contraintes générées par des programmes dont le typage est ambigu et que notre solveur rejette. De tels programmes sont rejetés aussi par OCaml, et mal typés dans le système décrit dans Garrigue and Rémy (2013). Prenons la contrainte $\forall a \; \exists X. \; (a = \mathtt{int}) \Rightarrow X \; \mathtt{is} \; a \land X \; \mathtt{is} \; \mathtt{int}. \; \mathrm{Il} \; \mathtt{s'agit} \; \mathtt{d'une} \; \mathtt{partie} \; \mathtt{de} \; \mathtt{la} \; \mathtt{contrainte} \; \mathtt{obtenue} \; \mathtt{a} \; \mathtt{partir} \; \mathtt{d'une} \; \mathtt{exemple} \; \mathtt{déjà} \; \mathtt{donné} \; \mathtt{plus} \; \mathtt{haut} \; \mathtt{:}$

```
let f (type a) (x : (a,int) eq) (y : a) =
  use x : eq a int in
  if y > 0 then y else 0
```

Quand on applique les règles de sémantique, on obtient :

$$\frac{\forall t, \ \exists t', \quad \emptyset; [a \mapsto t, X \mapsto t'] \models (a = \mathtt{int}) \Rightarrow X \mathtt{ is } a \wedge X \mathtt{ is } \mathtt{int}}{\forall t, \quad \emptyset; [a \mapsto t] \models \exists X. (a = \mathtt{int}) \Rightarrow X \mathtt{ is } a \wedge X \mathtt{ is } \mathtt{int}}{\emptyset; \emptyset \models \forall a \ \exists X. \ (a = \mathtt{int}) \Rightarrow X \mathtt{ is } a \wedge X \mathtt{ is } \mathtt{int}}$$

De là, le jugement de satisfiabilité a deux dérivations possibles, selon que l'on choisisse X=t ou $X=\mathtt{int}.$

• En choisissant X = t:

$$\frac{\forall t, \quad \overline{t = \mathtt{int}} \implies \emptyset; [a \mapsto t, X \mapsto t] \models X \mathtt{ is } \overline{a} \quad \overline{t = \mathtt{int}} \implies \emptyset; [a \mapsto t, X \mapsto t] \models X \mathtt{ is } \mathtt{int}}{\forall t, \quad t = \mathtt{int}} \implies \emptyset; [a \mapsto t, X \mapsto t] \models X \mathtt{ is } a \wedge X \mathtt{ is } \mathtt{int}}{\forall t, \quad \emptyset; [a \mapsto t, X \mapsto t] \models (a = \mathtt{int}) \Rightarrow X \mathtt{ is } a \wedge X \mathtt{ is } \mathtt{int}}$$

• En choisissant X = int:

$$\frac{\forall t, \quad t = \mathtt{int} \implies \emptyset; [a \mapsto t, X \mapsto \mathtt{int}] \models X \mathtt{ is } a \quad t = \mathtt{int} \implies \emptyset; [a \mapsto t, X \mapsto \mathtt{int}] \models X \mathtt{ is } \mathtt{int}}{\forall t, \quad t = \mathtt{int} \implies \emptyset; [a \mapsto t, X \mapsto \mathtt{int}] \models X \mathtt{ is } a \wedge X \mathtt{ is } \mathtt{int}}}{\forall t, \quad \emptyset; [a \mapsto t, X \mapsto \mathtt{int}] \models (a = \mathtt{int}) \Rightarrow X \mathtt{ is } a \wedge X \mathtt{ is } \mathtt{int}}}$$

Ces deux dérivations correspondent aux deux façons d'annoter le programme avec un type de retour pour la fonction **f**:

```
let f (type a) (x : (a,int) eq) (y : a) : a =
   use x : eq a int in
   if y > 0 then y else 0
   ou
let f (type a) (x : (a,int) eq) (y : a) : int =
   use x : eq a int in
   if y > 0 then y else 0
```

Mais aucun des deux typages n'est principal, l'annotation est nécessaire. On est trop permissif, X ne devrait pas pouvoir être de deux types à la fois et cette contrainte devrait être rejetée.

Notre solveur va détecter cette ambiguïté et renvoyer UNSAT, il n'est plus complet par rapport à cette sémantique. Pour continuer de coller à notre solveur, on introduit une autre sémantique, qui repose sur une notion de types ambivalents et qui rejette bien cette contrainte.

4.4 Sémantique ambivalente

4.4.1 Un jugement ambivalent

Cette sémantique ambivalente (|=amb|) exprime la possibilité d'assigner localement un type ambivalent à une expression, tout en s'assurant qu'à l'extérieur son type reste unique. On veut retranscrire, dans une approche par contraintes, un système de typage qui nous permet d'accepter des programmes utilisant des égalités entre types, mais qui sont suffisamment annotés pour ne pas rompre avec la principalité.

Dans cette sémantique, les variables d'inférence X, Y, ... ont des types ambivalents ψ comme témoins. À première vue, rajouter cette possibilité pourrait sembler produire une sémantique plus permissive que la précédente, alors que l'on cherche au contraire à rejeter plus de contraintes!

En fait, la façon dont nous gérons les contextes incohérents dans cette nouvelle sémantique rejette certaines contraintes qui étaient acceptées par la sémantique naturelle définie plus haut (sans en accepter de nouvelles). Elle rejette les contraintes ambiguës, qui comportent des égalités de types s'échappant des zones dans lesquelles elles sont définies.

La sémantique naturelle s'exprime par une implication dans la méta-logique des règles. Selon que l'égalité introduite était vraie ou fausse, on se retrouve avec un environnement de typage cohérent ou incohérent, avec lequel résoudre la partie droite de l'implication. Dans la sémantique ambivalente, on retranscrit cette idée en rajoutant de l'information dans le contexte de typage : on trace simplement la cohérence avec un bit κ dans les jugements.

$$\kappa ::= \mathsf{true} \mid \mathsf{false}$$

Les jugements prennent la forme :

$$\kappa; E; \gamma \models^{\mathsf{amb}} C$$

4.4.2 Principales règles

Afin de tirer parti de l'ambivalence, il nous faut revisiter la sémantique de la construction X is T, qui était l'égalité jusqu'ici. En effet, les variables d'inférences X, Y, etc, qui peuvent être contenues dans T, peuvent désormais avoir des solutions ambivalentes.

Dans le cas où T est de la forme $s(Y_i)_i$, on aplatit les types ambivalents de chaque Y_i , et on teste l'égalité avec l'ensemble ambivalent des types de X qui ont s comme constructeur de tête.

$$\frac{\gamma(X)_{|s} = \{s(\tau_i)_i \mid \tau_i \in \gamma(Y_i)\}}{\kappa; E; \gamma \models^{\mathsf{amb}} X \text{ is } s(Y_i)_i}$$

Exemple Prenons $T = Y \to \mathsf{bool}$ et $\gamma = [Y \mapsto \{t, \; \mathsf{int}\}; X \mapsto \{t', \; t \to \mathsf{bool}, \; \mathsf{int} \to \mathsf{bool}\}]$. On a bien :

$$\frac{\{t \to \mathsf{bool}, \ \mathsf{int} \to \mathsf{bool}\} = \gamma(X)_{|(\to)}}{\mathsf{true}; \emptyset; \gamma \models^{\mathsf{amb}} X \mathsf{ is } T}$$

 \Diamond

Dans le cas où T est une variable rigide (mais plus généralement dans le cas on il ne contient aucune variable d'inférence, et est donc de la forme τ), la sémantique de X is τ devient un test d'appartenance à un ensemble :

$$\frac{\gamma(\tau) \in \gamma(X)}{\kappa; E; \gamma \models^{\mathsf{amb}} X \text{ is } \tau}$$

Exemple Prenons $\gamma = [X \mapsto \{t', t \to bool, int \to bool\}]$. On a bien, par exemple :

$$\frac{\gamma(t \to \mathtt{bool}) = t \to \mathtt{bool} \in \gamma(X)}{\mathsf{true}; \emptyset; \gamma \models^{\mathsf{amb}} X \text{ is } t \to \mathtt{bool}}$$

 \Diamond

Enfin, le sens d'une contrainte X is Y entre deux variables d'inférence est l'égalité ensembliste entre leurs témoins dans l'environnement de typage :

$$\frac{\gamma(X) = \gamma(Y)}{\kappa; E; \gamma \models^{\mathsf{amb}} X \text{ is } Y}$$

Comme expliqué plus haut, le jugement de cette sémantique ambivalente prend en compte la cohérence (ou l'incohérence) de l'environnement de typage. Le seul moyen d'introduire une incohérence consiste à résoudre une contrainte d'hypothèse d'égalité entre deux types incompatibles. C'est ce qui est reflété par la sémantique de cette contrainte :

$$\frac{\kappa \wedge (\gamma(\tau_1) = \gamma(\tau_2)); E; \gamma \models^{\mathsf{amb}} C}{\kappa; E; \gamma \models^{\mathsf{amb}} (\tau_1 = \tau_2) \Rightarrow C}$$

Dans cette formulation, il n'y a pas besoin de stocker des égalités. Ici κ est un booléen qui indique si l'environnement est cohérent ou non. En faisant la conjonction avec $\gamma(\tau_1) = \gamma(\tau_2)$, on obtient une nouvelle valeur booléenne.

Ceci dit, des types universellement quantifiés peuvent rendre une égalité vraie ou fausse selon leurs valeurs. Il y a alors des versions de la dérivation dont la valeur de κ diffère.

Exemple Pour traiter la contrainte $\forall a. (a = \text{int}) \Rightarrow \exists X. X \text{ is } a \land X \text{ is int, on va quantifier sur tous les types ground } t$:

$$\frac{\forall t \quad t = \mathtt{int}; \emptyset; [a \mapsto t] \models^{\mathtt{amb}} \exists X. \ X \ \mathsf{is} \ a \land X \ \mathsf{is} \ \mathtt{int}}{\forall t \quad \mathsf{true}; \emptyset; [a \mapsto t] \models^{\mathtt{amb}} (a = \mathtt{int}) \Rightarrow \exists X. \ X \ \mathsf{is} \ a \land X \ \mathsf{is} \ \mathtt{int}}$$

On voit donc que la valeur de κ , ici t = int, n'est pas la même selon la valeur de t.

 \Diamond

La sémantique du $\exists X.C$ est modifiée, pour rendre compte de l'ambivalence qui peut être introduite par une hypothèse d'égalité. En effet, en résolvant une contrainte existentielle sous une hypothèse d'égalité, on peut être amené à attribuer un type ambivalent à une variable d'inférence. Le témoin pour X est choisi différemment selon que l'environnement de typage est cohérent ou pas. Si l'environnement est incohérent, on a introduit une égalité entre deux types t et t' incompatibles, donc on peut être amené à utiliser des types ambivalents ψ contenant des types différents qui mentionnent t et t'.

$$\frac{\exists \psi \quad \text{if } \kappa \text{ then } |\psi| = 1 \quad \kappa; E; \gamma[X \mapsto \psi] \models^{\mathsf{amb}} C}{\kappa; E; \gamma \models^{\mathsf{amb}} \exists X. C}$$

La valeur de κ nous indique quel type assigner à X :

• si κ est vrai, alors l'environnement est cohérent, le témoin de X n'est pas ambivalent. En d'autres termes, c'est un singleton : le cardinal de ψ , noté $|\psi|$, vaut 1. On peut donc simplifier la règle, dans ce cas, là en écrivant directement :

$$\frac{\exists t \quad \kappa; E; \gamma[X \mapsto \{t\}] \models^{\mathsf{amb}} C}{\kappa; E; \gamma \models^{\mathsf{amb}} \exists X.C}$$

• si κ est faux, alors l'environnement est incohérent, le témoin de X peut être ambivalent $(|\psi| \ge 1)$.

Les règles pour la conjonction et la quantification universelle sont les mêmes que dans la sémantique naturelle :

$$\frac{\kappa; E; \gamma \models^{\mathsf{amb}} C_1 \quad \kappa; E; \gamma \models^{\mathsf{amb}} C_2}{\kappa; E; \gamma \models^{\mathsf{amb}} C_1 \land C_2} \qquad \qquad \frac{\forall t \quad \kappa; E; \gamma[a \mapsto t] \models^{\mathsf{amb}} C}{\kappa; E; \gamma \models^{\mathsf{amb}} \forall a.C}$$

Exemple Pour comparer avec la sémantique naturelle, on peut regarder quelle forme prendrait un arbre de dérivation de la sémantique ambivalente sur l'exemple donné plus haut :

$$\forall a \; \exists X. \; (a = \mathtt{int}) \Rightarrow X \; \mathtt{is} \; a \wedge X \; \mathtt{is} \; \mathtt{int}$$

On s'aperçoit qu'on est bloqué : on ne peut pas choisir un type pour X. Par soucis de simplification de la lecture, on omet l'environnement polymorphe qui n'est pas utilisé dans cet exemple.

$$\frac{\forall t \; \exists t', \quad (t = \mathtt{int}); [a \mapsto t; X \mapsto \{t'\}] \models^{\mathtt{amb}} X \; \mathtt{is} \; a \quad (t = \mathtt{int}); [a \mapsto t; X \mapsto \{t'\}] \models^{\mathtt{amb}} X \; \mathtt{is} \; \mathtt{int}}{\forall t \; \exists t', \quad (t = \mathtt{int}); [a \mapsto t; X \mapsto \{t'\}] \models^{\mathtt{amb}} X \; \mathtt{is} \; a \wedge X \; \mathtt{is} \; \mathtt{int}}{\forall t \; \exists t' \; \; \mathsf{true}; [a \mapsto t; X \mapsto \{t'\}] \models^{\mathtt{amb}} (a = \mathtt{int}) \Rightarrow X \; \mathtt{is} \; a \wedge X \; \mathtt{is} \; \mathtt{int}}}{\forall t \; \; \mathsf{true}; [a \mapsto t] \models^{\mathtt{amb}} \exists X. (a = \mathtt{int}) \Rightarrow X \; \mathtt{is} \; a \wedge X \; \mathtt{is} \; \mathtt{int}}}{\forall t \; \; \mathsf{true}; \emptyset \models^{\mathtt{amb}} \forall a \; \exists X. \; (a = \mathtt{int}) \Rightarrow X \; \mathtt{is} \; a \wedge X \; \mathtt{is} \; \mathtt{int}}}$$

Dans le cas où t vaut int, il n'y a pas de problème, on peut choisir t' =int et on pourra dériver directement :

$$\overline{\mathsf{true}; [a \mapsto \mathsf{int}; X \mapsto \{\mathsf{int}\}] \models^{\mathsf{amb}} X \mathsf{ is } a} \qquad \overline{\mathsf{true}; [a \mapsto \mathsf{int}; X \mapsto \{\mathsf{int}\}] \models^{\mathsf{amb}} X \mathsf{ is } \mathsf{int}}$$

Mais pour toutes les autres valeurs de t, il nous faudrait à la place de $\{t'\}$ un type ambivalent $\psi \supseteq \{t, \mathtt{int}\}$, alors que $\gamma(X)$ est contraint à être un singleton. La dérivation est bloquée, cette contrainte n'a donc pas de solution dans la sémantique ambivalente, ce qui est cohérent avec le comportement de notre solveur qui la rejette.

L'introduction de X, a lieu à un niveau de la dérivation où l'environnement de type est cohérent (κ vaut true), ce qui restreint son type à être un singleton. La contrainte d'hypothèse d'égalité, qui n'apparaît que plus tard dans la contrainte, et donc dans la dérivation, introduit une ambivalence entre a et int dans la suite de la contrainte. Cette ambivalence n'est donc pas reflétée dans l'environnement, ce qui rend la contrainte insatisfiable.

En quantifiant X après l'introduction de l'égalité $a=\mathtt{int}$, on peut choisir un témoin ambivalent pour X dans les cas où $t\neq\mathtt{int}$.

$$\frac{\forall t \; \exists \psi, \quad \text{if } t = \text{int then } |\psi| = 1 \quad (t = \text{int}); [a \mapsto t; X \mapsto \psi] \models^{\mathsf{amb}} X \text{ is } a \wedge X \text{ is int}}{\forall t, \quad (t = \text{int}); [a \mapsto t] \models^{\mathsf{amb}} \exists X.X \text{ is } a \wedge X \text{ is int}} \\ \frac{\forall t, \quad \mathsf{true}; [a \mapsto t] \models^{\mathsf{amb}} (a = \text{int}) \Rightarrow \exists X.X \text{ is } a \wedge X \text{ is int}}{\mathsf{true}; \emptyset \models^{\mathsf{amb}} \forall a \; (a = \text{int}) \Rightarrow \exists X. \; X \text{ is } a \wedge X \text{ is int}}$$

Pour fermer la dérivation, il faut raisonner par cas sur la valeur de t:

• t = int

Alors ψ est en fait un singleton $\{t'\}$, que l'on peut choisir comme étant $\{int\}$:

 $\bullet \ t \neq \mathtt{int}$

Alors nécessairement ψ doit contenir int et t. Choisir directement le type ambivalent {int, t} fonctionne :



4.4.3 Polymorphisme

La règle pour la contrainte let et celle, en miroir, pour son instanciation, se basaient sur un environnement de typage non ambivalent. Il faut donc les modifier également. Pour commencer, nous introduisons une nouvelle catégorie syntaxique pour les schémas ambivalents, semblable à celle des types ambivalents :

$$\xi ::= \forall \bar{X}.\Psi$$
 $\Psi ::= T \approx \Psi$

Nous considérons, dans la sémantique, des schémas clos, dans lesquels les variables libres des Ψ sont toutes issues de la quantification $\forall \bar{X}$ en tête de schéma.

La notion d'instanciation s'étend naturellement aux schémas ambivalents et aux types ambivalents en la définissant comme l'instanciation de chaque schéma ambivalent par un des types ambivalents :

$$\forall \bar{X}. (T_0 \approx \cdots \approx T_n) \preceq (T_0 \approx \cdots \approx T_n) [\bar{X} \setminus \bar{t}]$$

La partie gauche d'une contrainte let peut désormais avoir un schéma ambivalent ξ et son instanciation peut résulter en un type ambivalent.

$$\frac{\exists \psi \xi, \quad \text{if } \kappa \text{ then } |\psi| = |\xi| = 1 \qquad \kappa; E; \gamma[X \mapsto \psi] \models^{\mathsf{amb}} C_1 \qquad \xi \preceq \psi \qquad \kappa; E[f \mapsto \xi]; \gamma \models^{\mathsf{amb}} C_2}{\kappa; E; \gamma \models^{\mathsf{amb}} \mathsf{let} \ f = \lambda X. C_1 \ \mathsf{in} \ C_2}$$

$$\frac{E(f) \preceq \gamma(X)}{\kappa; E; \gamma \models^{\mathsf{amb}} f \ X}$$

Exemple On peut regarder un exemple qui illustre la gestion des schémas ambivalents :

$$\forall a.(a = \mathtt{int}) \Rightarrow \exists W.\mathtt{let}\ f = \lambda X.X\ \mathtt{is}\ a \wedge X\ \mathtt{is}\ \mathtt{int}\ \mathtt{in}\ f\ W$$

En appliquant les règles de sémantique, on obtient :

$$\frac{\forall t \exists \psi_W, \quad \text{if } t = \mathtt{int then } |\psi_W| = 1 \quad (t = \mathtt{int}); \emptyset; [a \mapsto t; W \mapsto \psi_W] \models^{\mathtt{amb}} \mathtt{let } f = \lambda X.X \mathtt{ is } a \wedge X \mathtt{ is int in } f \ W}{\forall t, \quad (t = \mathtt{int}); \emptyset; [a \mapsto t] \models^{\mathtt{amb}} \exists W.\mathtt{let } f = \lambda X.X \mathtt{ is } a \wedge X \mathtt{ is int in } f \ W}{\forall t, \quad \mathtt{true}; \emptyset; [a \mapsto t] \models^{\mathtt{amb}} (a = \mathtt{int}) \Rightarrow \exists W.\mathtt{let } f = \lambda X.X \mathtt{ is } a \wedge X \mathtt{ is int in } f \ W}{\mathtt{true}; \emptyset; \emptyset \models^{\mathtt{amb}} \forall a.(a = \mathtt{int}) \Rightarrow \exists W.\mathtt{let } f = \lambda X.X \mathtt{ is } a \wedge X \mathtt{ is int in } f \ W}}$$

On peut s'intéresser au cas où $t \neq \text{int}$. En posant $\gamma = [a \mapsto t; W \mapsto \psi_W]$, on obtient :

$$\exists \xi \psi_{X}, \quad \frac{\psi_{X} \supseteq \{a, \text{int}\}}{\begin{cases} \text{false; } \emptyset; [a \mapsto t; W \mapsto \psi_{W}; X \mapsto \psi_{X}] \\ \models^{\text{amb}} X \text{ is } a \land X \text{ is int} \end{cases}} \quad \underbrace{\xi = E(f) \preceq \gamma(W) = \psi_{W}}_{\xi \preceq \psi_{X}}$$

false;
$$\emptyset$$
; $\gamma \models^{\mathsf{amb}} \mathsf{let} \ f = \lambda X.X \ \mathsf{is} \ a \wedge X \ \mathsf{is} \ \mathsf{int} \ \mathsf{in} \ f \ W$

On peut choisir $\psi_X = \{t, \mathtt{int}\}, \ \psi_W = \{t, \mathtt{int}\}\$ et $\xi = \forall \emptyset.\{t, \mathtt{int}\}\$ pour satisfaire ces jugements. En effet, on a bien $\forall \emptyset.a \leq a$ et $\forall \emptyset.\mathtt{int} \leq \mathtt{int}$.

 \Diamond

4.5 Correspondance entre les deux sémantiques

Pour se ramener à la sémantique naturelle, plus permissive, il suffit de rajouter une règle d'absurdité en plus de toutes les autres, qui permet de résoudre n'importe quelle contrainte dans un contexte incohérent. On obtient une sémantique ($\models^{\mathsf{amb}'}$).

$$\overline{\mathsf{false}; E; \gamma \models^{\mathsf{amb}'} C}$$

Cette règle permet d'obtenir deux dérivations sur l'exemple précédent, car il n'y a plus besoin d'exhiber un $\psi \supseteq \{t, \mathtt{int}\}$, on peut prendre $\psi = \{\mathtt{int}\}$ ou $\psi = \{t\}$:

- dans le cas $t \neq \text{int}$ le contexte est incohérent (κ est faux) et on utilise la règle d'absurdité
- dans le cas t = int, on pouvait déjà fermer la dérivation sans utiliser la règle d'absurdité.

Une solution γ en sémantique ambivalente associe aux variables d'inférence des ensembles de types ambivalents, là où la sémantique naturelle leur associe un unique type. Nous définissons une notion Sing pour la transformation d'une solution en sémantique naturelle vers une solution en sémantique ambivalente, en transformant chaque témoin en singleton.

$$\begin{aligned} & \mathtt{Sing}(\gamma_n) &=& \gamma \ \mathrm{tel} \ \mathrm{que} \ \forall a, \ \gamma(a) = \gamma_n(a) \ \mathrm{et} \ \forall X, \ \gamma(X) = \{\gamma_n(X)\} \\ & \mathtt{Sing}(E_n) &=& E \ \mathrm{tel} \ \mathrm{que} \ \forall x, \ \mathrm{si} \ E_n(x) = \forall X.T \ \mathrm{alors} \ E(x) = \forall X.\{T\} \end{aligned}$$

Théoreme 4.1. Soit γ_n et $\gamma_a = \text{Sing}(\gamma_n)$. Soit E un environnement polymorphe et $E_a = \text{Sing}(E)$

$$E; \gamma_n \models C \iff \mathsf{true}; E_a; \gamma_a \models^{\mathsf{amb}'} C$$

Preuve

Par induction sur C

X is T

On raisonne par cas sur la forme de T:

 $\begin{array}{ll} & \gamma_n(X) = \gamma_n(\tau) \\ \iff & \gamma_a(X) = \{\gamma_a(\tau)\} \\ \iff & \gamma_a(X) \ni \gamma_a(\tau) \ \mathrm{car} \ \gamma_a \ \mathrm{ne} \ \mathrm{contient} \ \mathrm{que} \ \mathrm{des} \ \mathrm{singletons} \\ \iff & \mathsf{true}; \gamma_a \models^{\mathsf{amb}'} X \ \mathrm{is} \ \tau \end{array}$

 $\gamma_n(X) = \gamma_n(Y)$ $\iff \gamma_a(X) = \gamma_a(Y) \text{ car } \gamma_a \text{ ne contient que des singletons}$ $\iff \text{true}; \gamma_a \models^{\mathsf{amb}'} X \text{ is } Y$

$$\begin{split} \gamma_n(X) &= \gamma_n(s(Y_i)_i) \\ \Longleftrightarrow \quad \gamma_a(X) &= \{\gamma_a(s(Y_i)_i)\} \\ \Longleftrightarrow \quad \gamma_a(X) &= \{s(\gamma_a(Y_i)_i)\} \\ \Longleftrightarrow \quad \gamma_a(X)_{|s} &= \{s(\gamma_a(Y_i)_i)\} \text{ car } \gamma_a \text{ ne contient que des singletons} \\ \Longleftrightarrow \quad \text{true}; \gamma_a &\models^{\mathsf{amb}'} X \text{ is } s(Y_i)_i \end{split}$$

• $C_1 \wedge C_2$

- Y

 $-s(Y_i)_i$

$$\begin{array}{ll} \gamma_n \models C_1 \wedge C_2 \\ \Longleftrightarrow & \gamma_n \models C_1 \text{ et } \gamma_n \models C_2 \\ \Longleftrightarrow & \mathsf{true}; \gamma_a \models^{\mathsf{amb}'} C_1 \text{ et } \mathsf{true}; \gamma_a \models^{\mathsf{amb}'} C_2 \text{ par HI} \\ \Longleftrightarrow & \mathsf{true}; \gamma_a \models^{\mathsf{amb}'} C_1 \wedge C_2 \end{array}$$

• ∃*X*.*C*

$$\begin{array}{ll} \gamma_n \models \exists X.C \\ \Longleftrightarrow & \exists t. \ \gamma_n[X \mapsto t] \models C \\ \Longleftrightarrow & \exists t. \ \gamma_a[X \mapsto \{t\}] \models^{\mathsf{amb}'} C \ \mathsf{par} \ \mathsf{HI} \\ \Longleftrightarrow & \exists \psi. \ \ |\psi| = 1 \quad \gamma_a[X \mapsto \psi] \models^{\mathsf{amb}'} C \\ \Longleftrightarrow & \mathsf{true}; \gamma_a \models^{\mathsf{amb}'} \exists X.C \end{array}$$

∀a.C

$$\begin{array}{ll} \gamma_n \models \forall a.C \\ \iff & \forall t.\gamma_n[a \mapsto t] \models C \\ \iff & \forall t.\mathsf{true}; \gamma_a[a \mapsto t] \models^{\mathsf{amb}'} C \text{ par HI} \\ \iff & \mathsf{true}; \gamma_a \models^{\mathsf{amb}'} \forall a.C \end{array}$$

• let $x = \lambda X.C_1$ in C_2

$$\begin{array}{c} E; \gamma_n \models \operatorname{let} \ x = \lambda X. C_1 \ \operatorname{in} \ C_2 \\ \Longleftrightarrow \quad \exists t \bar{Y} T, \quad E; \gamma_n [X \mapsto t] \models C_1 \ \operatorname{et} \ E[x \mapsto \forall \bar{Y}. T]; \gamma_n \models C_2 \\ \Longleftrightarrow \quad \exists t \bar{Y} T, \quad \operatorname{true}; E; \gamma_a [X \mapsto \{t\}] \models^{\operatorname{amb}'} C_1 \ \operatorname{et} \ \operatorname{true}; E[x \mapsto \forall \bar{Y}. \{T\}]; \gamma_a \models^{\operatorname{amb}'} C_2 \ \operatorname{par} \ \operatorname{HI} \\ \Longleftrightarrow \quad \exists \psi \xi, \quad |\psi| = 1, \quad |\xi| = 1, \quad \operatorname{true}; E_a; \gamma_a [X \mapsto \psi] \models^{\operatorname{amb}'} C_1 \ \operatorname{et} \ \operatorname{true}; E_a[x \mapsto \xi]; \gamma_a \models^{\operatorname{amb}'} C_2 \\ \Longleftrightarrow \quad \operatorname{true}; E_a; \gamma_a \models^{\operatorname{amb}'} \operatorname{let} \ x = \lambda X. C_1 \ \operatorname{in} \ C_2 \end{array}$$

x X

Si aucune contrainte let n'a introduit de variable x, alors la contrainte n'est pas résoluble. Sinon, x est associée, dans la sémantique naturelle, à une schéma $\forall \bar{Y}.T$, et on a :

$$\begin{array}{ccc} & E; \gamma_n \models x \; X \\ \Longleftrightarrow & \exists \bar{t}, & E(x) = \forall \bar{Y}.T \text{ et } \gamma_n(X) = T[\bar{t}/\bar{Y}] \\ \Longleftrightarrow & \exists \bar{t}, & E_a(x) = \forall \bar{Y}.\{T\} \text{ et } \gamma_a(X) = \{T[\bar{t}/\bar{Y}]\} \\ \Longleftrightarrow & \text{true}; E_a; \gamma_a \models^{\mathsf{amb}'} x \; X \end{array}$$

• $(\tau_1 = \tau_2) \Rightarrow C$

$$\gamma_n \models (\tau_1 = \tau_2) \Rightarrow C \iff (\gamma_n(\tau_1) = \gamma_n(\tau_2)) \Longrightarrow \gamma_n \models C$$

On raisonne par cas sur la valeur de $\gamma_n(\tau_1) = \gamma_n(\tau_2)$:

$$(\gamma_n(\tau_1) = \gamma_n(\tau_2)) \Longrightarrow \gamma_n \models C \\ \iff \gamma_n \models C \\ \iff \text{true}; \gamma_a \models^{\mathsf{amb}'} C \text{ par HI} \\ \iff \text{true}; \gamma_a \models^{\mathsf{amb}'} (\tau_1 = \tau_2); \gamma_a \models^{\mathsf{amb}'} C \\ \iff \text{true}; \gamma_a \models^{\mathsf{amb}'} (\tau_1 = \tau_2) \Rightarrow C \\ \hline -\gamma_n(\tau_1) \neq \gamma_n(\tau_2) \\ \iff \text{false} \Longrightarrow \gamma_n \models C \text{ ce qui est toujours vrai (par la sémantique logique de l'implication)} \\ \iff \text{false}; \gamma_a \models^{\mathsf{amb}'} C \text{ ce qui est toujours vrai (par la règle d'absurdité)} \\ \iff \text{(true} \land \gamma_a(\tau_1) = \gamma_a(\tau_2)); \gamma_a \models^{\mathsf{amb}'} C \\ \iff \text{true}; \gamma_a \models^{\mathsf{amb}'} (\tau_1 = \tau_2) \Rightarrow C \\ \hline \end{cases}$$

En retirant la règle d'absurdité, on obtient un système moins permissif. D'où le corollaire suivant, qui se déduit de la propriété de correspondance entre les sémantiques :

Corollaire 4.2. Pour tout γ_n , environnement E et pour toute contrainte C, si

$$\mathsf{true}; \mathsf{Sing}(E); \mathsf{Sing}(\gamma_n) \models^{\mathsf{amb}} C$$

alors

$$E; \gamma_n \models C$$

On peut spécialiser cet énoncé au cas d'une contrainte C close (sans variable d'inférence libre)

Corollaire 4.3. Pour tout C, environnement E, si true; Sing(E); $\emptyset \models^{amb} C$ alors E; $\emptyset \models C$

Si la contrainte d'implication n'apparaît pas dans une contrainte, alors κ reste true tout au long de la dérivation. Il n'y a donc pas de possibilité d'utiliser la règle d'absurdité. En utilisant cette remarque et la correspondance entre les deux sémantiques, on peut en déduire le corollaire suivant :

Corollaire 4.4. Pour tout γ_n , environnement E et pour toute contrainte C qui ne contient pas de contrainte d'implication :

$$\mathsf{true}; \mathsf{Sing}(E); \mathsf{Sing}(\gamma_n) \models^{\mathsf{amb}} C \iff E; \gamma_n \models C$$

Chapitre 5

Un solveur pour les contraintes d'hypothèse d'égalité

Une fois définies la syntaxe et la sémantique de cette nouvelle contrainte, nous expliquons comment s'effectue sa résolution dans le solveur, à travers de nouvelles règles de réécriture qui étendent le système de réécriture exposé dans le chapitre 2.

5.0.1 Contexte d'hypothèses d'égalités

Pour commencer, nous rajoutons un nouveau contexte :

$$S ::= \dots \mid S[\phi : (\tau_1 = \tau_2) \Rightarrow []]$$

On a annoté l'égalité $\tau_1 = \tau_2$ avec un nom ϕ pour pouvoir y faire référence dans les conditions de bord des règles de réécriture, mais aussi pour mieux coller à l'implémentation, car on a besoin de pouvoir manipuler efficacement les égalités. On aura également besoin de se référer à l'ensemble des égalités dans le contexte. Nous définissons donc une opération sur les contextes S:

$$\begin{split} \mathsf{Eqs}([]) = \emptyset & \mathsf{Eqs}(S[[] \land]) = \mathsf{Eqs}(S) & \mathsf{Eqs}(S[\exists X.[]]) = \mathsf{Eqs}(S) & \mathsf{Eqs}(S[\forall a.[]] = \mathsf{Eqs}(S) \\ & \mathsf{Eqs}(S[\mathsf{let} \ x = \lambda X.[] \ \mathsf{in} \ C]) = \mathsf{Eqs}(S) & \mathsf{Eqs}(S[\mathsf{let} \ x = \lambda X.U \ \mathsf{in} \ []]) = \mathsf{Eqs}(S) \\ & \mathsf{Eqs}(S[\phi : (\tau_1 = \tau_2) \Rightarrow []]) = \mathsf{Eqs}(S); \phi : \tau_1 = \tau_2 \end{split}$$

5.0.2 Ordre des équations

Notons que l'ordre dans lequel les égalités sont introduites est conservé par Eqs. On peut définir, pour les éléments de $\mathsf{Eqs}(S) = \phi_1; \ldots; \phi_n$, un ordre complet :

Soient
$$\phi_i, \phi_j \in \mathsf{Eqs}(S)$$
 alors $\phi_i < \phi_j \iff i > j$

Ainsi, plus une égalité a été introduite tôt, plus elle est grande (ou âgée). Un contexte d'hypothèses d'égalité peut contenir plusieurs fois la même égalité, introduite à différents moments. De plus, des hypothèses d'égalités introduites peuvent, par transitivité, se combiner pour exprimer de nouvelles égalités. Il sera utile dans la suite de pouvoir différencier, selon leurs âges, les différentes façons de prouver une égalité à partir d'un contexte de typage. L'âge d'une partie de $\mathsf{Eqs}(S)$ est déterminé par l'âge de sa plus jeune équation.

Exemple

$$\forall ab.(\phi_1: a = b) \Rightarrow (\phi_2: b = \text{int}) \Rightarrow (\phi_3: a = \text{int}) \Rightarrow \dots$$

Sous les contextes des typages successifs de cette contrainte, on peut prouver a = int de deux façons : (i) en utilisant la dernière équation introduite ϕ_3 , ou (ii) par transitivité avec les deux

équations plus anciennes ϕ_1 et ϕ_2 . Pour différencier ces deux façons de faire, on peut voir que (i) s'appuie sur un ensemble d'équations (en fait un singleton ici) plus jeune que (ii).

5.1 Unification

5.1.1 Des multi-équations augmentées avec des ensembles d'égalités de types

Jusqu'ici, les unifications dans la composante U du solveur produisaient un ensemble de multi-équations dans lesquelles au plus un élément était une structure, le reste étant composé des variables d'inférence. Gérer des types ambivalents va nécessiter une approche un peu différente, car désormais plusieurs structures peuvent être rendues égales. Dans un contexte cohérent, ce ne sont pas n'importe quelles structures qui peuvent être considérées comme égales, mais seulement celles qui sont rendues égales par des égalités introduites dans le contexte de typage. Nous choisissons donc d'adjoindre un ensemble ordonné d'égalités Φ à chaque multi-équations ϵ , et nous noterons $\Phi \vdash \epsilon$.

5.1.2 Choisir les bonnes équations pour unifier des multi-équations

Nous maintiendrons l'invariant que les équations contenues dans Φ apparaissent dans l'ordre dans lequel elles ont été introduites dans la contrainte de départ. Comme il est parfois possible de prouver une égalité de plusieurs façons, il faut déterminer quelle(s) équation(s) utiliser. En sortant de contextes dans lesquels ces équations sont introduites, on risquerait de les faire s'échapper de là où elles sont définies. Mais dans le cas d'une équation redondante, on doit pouvoir sortir du contexte et continuer à résoudre la contrainte : les équations introduites plus tôt suffisent. La bonne façon de choisir les équations à utiliser pour prouver une contrainte consiste à choisir systématiquement les égalités les plus anciennes, puisqu'on peut alors espérer se passer d'équations redondantes introduites plus récemment.

Exemple

$$\forall ab.(\phi_1:\ a=b)\Rightarrow (\phi_2:\ b=\mathtt{int})\Rightarrow \exists X.X \ \mathsf{is}\ a\wedge (\phi_3:\ a=\mathtt{int})\Rightarrow X \ \mathsf{is}\ \mathtt{int}$$

Dans cette contrainte, il n'y a pas besoin de la dernière hypothèse d'égalité ϕ_3 pour prouver X is int, puisqu'on peut le déduire des deux premières hypothèses ϕ_1 et ϕ_2 . La contrainte est donc équivalente à :

$$\forall ab.(\phi_1: a = b) \Rightarrow (\phi_2: b = \text{int}) \Rightarrow \exists X.X \text{ is } a \land X \text{ is int} \land (\phi_3: a = \text{int}) \Rightarrow \text{true}$$

On a fait remonter la contrainte X is int et on peut maintenant simplifier à nouveau en :

$$\forall ab.(\phi_1:\ a=b)\Rightarrow (\phi_2:\ b=\text{int})\Rightarrow \exists X.X \text{ is } a\wedge X \text{ is int}$$

 \Diamond

5.1.3 Nouvelles règles pour manipuler les multi-équations

La règle d'introduction d'une contrainte X is τ dans une composante d'unification U reste similaire, car il n'y a pas besoin d'égalités de types pour déduire une équation entre une variable flexible et une structure. La composante Φ de la multi-équation créée est donc vide.

$$S ; U ; X \text{ is } \tau \longrightarrow S ; U \land (\vdash X = \tau) ; \text{ true}$$

Cependant, l'unification des multi-équations est modifiée, puisque l'on peut désormais en unifier deux qui contiennent des structures à priori incompatibles, mais qui sont rendues compatibles par

des équations de types. Lorsque l'on unifie deux multi-équations ensemble, il faut désormais produire un ensemble d'équations pour le résultat, qui justifie les égalités entre structures. Une approche en grand pas permettrait de construire directement une nouvelle multi-équation de la forme $\Phi \vdash \epsilon$ où ϵ ne contiendrait qu'au plus une structure. Nous choisissons cependant de garder l'approche en petits pas développée jusque-là, qui correspond ici à permettre aux multi-équations de contenir temporairement plusieurs structures. Ces structures seront par la suite comprimées, pendant que l'on rajoutera éventuellement en parallèle des équations nécessaires pour les prouver dans la composante Φ .

$$(\Phi_1 \vdash X = \epsilon_1) \land (\Phi_2 \vdash X = \epsilon_2) \rightarrow \Phi_1 \cup \Phi_2 \vdash X = \epsilon_1 = \epsilon_2$$
 (FUSE-AMB)

Il faut garantir que les équations de Φ_1 et Φ_2 , qui prouvaient séparément les égalités contenues dans $X = \epsilon_1$ et $X = \epsilon_2$, soient bien contenues dans l'ensemble d'équations résultant. On obtient un ensemble $\Phi_1 \cup \Phi_2$, mais la notation peut-être trompeuse, car cet ensemble doit lui aussi être ordonné : il faut enchevêtrer les équations de façon à ce qu'elles conservent l'ordre d'introduction dans le programme.

Exemple

$$\forall ab.(a=b) \Rightarrow (a=\mathtt{int}) \Rightarrow \exists X.(X \mathtt{ is } a \wedge X \mathtt{ is int}) \wedge (X \mathtt{ is } a \wedge X \mathtt{ is } b)$$

À partir de cette contrainte, on peut obtenir l'unification suivante :

$$(a = \operatorname{int} \vdash X = a) \land (a = b \vdash X = b) \rightarrow a = b, \ a = \operatorname{int} \vdash X = a = b$$

 \Diamond

Il nous faut également des règles qui standardisent les multi-équations. Pour ne garder qu'un seule structure par multi-équation, nous supprimons les autres par réécritures successives. Mais ces structures effacées sont nécessaires à la résolution, et il faut en garder trace. Pour ce faire, nous insérons des égalités dans les Φ , qui justifient l'effacement de certaines structures de ϵ . Bien sûr, il doit s'agir d'égalités introduites dans la contrainte (dans $\mathsf{Eqs}(S)$). Dans notre représentation des multi-équations, l'information qu'il y a plusieurs structures égales passe ainsi de la composante ϵ à la composante Φ . Le choix de la structure à garder dans ϵ est donc arbitraire, puisqu'on peut le reconstituer depuis Φ .

Nous définissons deux règles d'unification de structures, selon qu'elles sont égales ou non :

$$\begin{array}{ll} \Phi \vdash s^a \; \bar{X} = s^a \; \bar{Y} = \epsilon & \to_{\mathsf{Eqs}(S)} & (\Phi \vdash s^a \; \bar{X} = \epsilon) \wedge (\bar{X} \; \mathsf{is} \; \bar{Y}) \\ \Phi \vdash s^a \; \bar{X} = a = \epsilon & \to_{\mathsf{Eqs}(S)} & (\Phi \cup \Phi' \vdash s^a \; \bar{X} = \epsilon) \wedge (\bar{X} \; \mathsf{is} \; \bar{\tau}) \\ & \mathsf{si} \; \Phi' \subseteq \mathsf{Eqs}(S) \wedge \Phi \cup \Phi' \Rightarrow s^a \; \bar{\tau} = a \end{array}$$

pour un ensemble d'équations Φ' tel qu'il est un sous ensemble des hypothèses d'égalités dans $\mathsf{Eqs}(S)$ qui est un plus vieux possible et qui ne contient pas d'équations superflues.

On écrit $\Phi \Rightarrow s_1^a \bar{T}_1 = s_2^a \bar{T}_2$ pour signifier que, dans un contexte d'égalité Φ , on peut prouver l'égalité $s_1^a \bar{T}_1 = s_2^a \bar{T}_2$. Pour cela, on peut raisonner par symétrie, réflexivité, transitivité, congruence, injectivité, absurde (si $s_1^a \cdots = s_2^a \dots$ avec $s_1^a \neq s_2^a$, alors toutes les égalités sont vraies), sur les égalités dans Φ .

Enfin, la règle de réécriture (UNIF), qui effectue un pas dans l'unification, doit désormais propager l'ensemble d'équation $\mathsf{Eqs}(S)$ aux règles d'unification :

Dans la suite, pour ne pas alour dir la notation, nous omettrons de préciser l'ensemble $\mathsf{Eqs}(S)$ dans les règles lors qu'il n'y a pas d'ambiguïtés.

Exemple

$$a=b, \ a=\operatorname{int} \vdash X=a=b \qquad \rightarrow \qquad a=b, \ a=\operatorname{int} \vdash X=a$$

On n'a pas eu besoin de rajouter d'équation car celles déjà présentes permettaient de prouver a=b. On a supprimé b de la suite d'égalités : ce n'était plus nécessaire de garder cette information qui était déjà contenue dans l'ensemble d'équations. \Diamond

Exemple Prenons la contrainte suivante :

$$\forall ab.(a=b) \Rightarrow (b=\mathtt{int}) \Rightarrow (a=\mathtt{int}) \Rightarrow \exists X.X \text{ is } a \land X \text{ is int}$$

Un bout de la résolution de cette contrainte passe par l'unification suivante :

$$\begin{array}{l} (\vdash X = a) \land (\vdash X = \mathtt{int}) \\ \rightarrow \quad \vdash X = a = \mathtt{int} \\ \rightarrow \quad a = b, \; b = \mathtt{int} \vdash X = a \end{array}$$

On choisit les égalités a = b, b = int pour justifier la multi-équation, plutôt que l'égalité a = int, qui justifie aussi la multi-équation, mais qui a une portée plus resserrée. \Diamond

Exemple Un autre exemple pour se familiariser avec l'unification entre deux structures :

$$\forall a. \exists XY.Y \text{ is } a \land Z \text{ is int } \land (\mathsf{list}(a) = \mathsf{option}(\mathsf{int})) \Rightarrow \exists X.X \text{ is } \mathsf{list}(Y) \land X \text{ is } \mathsf{option}(Z)$$

Durant la résolution de la contrainte, on aura l'unification suivante :

$$\begin{array}{l} (\vdash X = \mathsf{list}(Y)) \land (\vdash X = \mathsf{option}(Z)) \\ \to & \vdash X = \mathsf{list}(Y) = \mathsf{option}(Z) \\ \to & (\mathsf{list}(a) = \mathsf{option}(\mathsf{int}) \vdash X = \mathsf{list}(Y)) \land (\vdash Y = a) \land (\vdash Z = \mathsf{int}) \end{array}$$

On a unifié deux structures différentes en rajoutant des unifications à vérifier sur leurs arguments. \Diamond

En plus de ces nouvelles règles d'unification, il faut également revenir sur les règles (CLASH-1), etc qui ne permettent pas d'ambivalence dans le solveur.

Exemple Une des règles d'unification (CLASH-...) nous permettait de conclure que $\vdash X = a = \text{int}$ est faux. Mais dans le contexte où a et int sont égales, cette multi-équation est cohérente. \Diamond

Ces règles doivent à présent prendre en compte les équations de types dans le contexte. Il s'agit de cas dans lesquels on ne peut pas appliquer les règles d'unification données un peu plus haut. Comme les variables rigides sont désormais traitées comme de la structure, on peut regrouper toutes ces règles en une seule :

$$\begin{split} \Phi \vdash s_1^a \; \bar{X} = s_2^a \; \bar{Y} = \epsilon \quad \to \quad \text{false} \\ & \quad \text{si} \; s_1^a \neq s_2^a \wedge \forall \bar{\tau_1} \bar{\tau_2}, \mathsf{Eqs}(S) \not \Rightarrow s_1^a \; \bar{\tau_1} = s_2^a \; \bar{\tau_2} \end{split} \end{split} \tag{CLASH-AMB}$$

5.2 Nouvelles règles de réécriture

5.2.1 Opérations sur les multi-équations

Pour spécifier des règles de réécriture, on a besoin de définir deux opérations :

• $U_{|X}$ qui filtre les multi-équations de U qui contiennent la variable X (on choisit $Y \neq X$):

$$(\Phi \vdash \epsilon)_{|X} = \begin{cases} \epsilon \text{ si } X \in \epsilon \\ \emptyset \text{ sinon} \end{cases} (\exists Y.U)_{|X} = U_{|X} \qquad (U_1 \land U_2)_{|X} = U_{1|X} \land U_{2|X}$$

• U # X qui fait un test de non appartenance d'une variable X à un ensemble de multi-équations U (on choisit $Y \neq X$) :

$$(\Phi \vdash \epsilon) \# X = X \notin \epsilon \qquad (\exists Y.U) \# X = U \# X \qquad (U_1 \land U_2) \# X = (U_1 \# X) \land (U_2 \# X)$$

5.2.2 Règles de réécriture de la contrainte d'hypothèse d'égalité

On peut écrire une première règle qui déplace simplement l'introduction de l'égalité dans le contexte :

PUSH-EQHYP
$$\frac{\text{fresh }\phi}{S\;;\;U\;;\;(\tau_1=\tau_2)\Rightarrow C\rightarrow S[\phi:(\tau_1=\tau_2)\Rightarrow []]\;;\;U\;;\;C}$$

Les règles suivantes s'appliquent lorsque l'introduction d'une hypothèse d'égalité se trouve en haut de la pile et qu'on a suffisamment simplifié la contrainte courante.

Faire remonter les variables existentielles unifiée avec une variable plus vieille On définit une règle qui extrude des variables existentielles hors d'une hypothèse d'égalité (cela correspond à faire baisser leur niveau dans une implémentation efficace). Ces variables sont celles qui doivent remonter, car elles sont mises en équations avec des variables plus vieilles.

$$\begin{split} & EX\text{-IMPCST} \\ & V \in ftv(\exists X\bar{Y}.U) \qquad X \prec_U^* V \\ & \overline{S[\phi:(\tau_1 = \tau_2) \Rightarrow \exists X\bar{Y}.[]] \; ; \; U \; ; \; \mathsf{true} \rightarrow S[\exists \bar{X}.\phi:(\tau_1 = \tau_2) \Rightarrow \exists \bar{Y}.[]] \; ; \; U \; ; \; \mathsf{true} \end{split}$$

Dans la règle, V est une variable liée quelque part dans le contexte S, qui oblige X à remonter avant l'introduction de l'égalité ϕ . Il est possible que X s'échappe de sa portée, ce qui voudrait dire que la contrainte n'était pas satisfiable. Nous rattraperons ce cas grâce à une règle qui sera énoncée plus tard.

Exemple Prenons la contrainte :

$$\forall a. \exists V. (a = \mathtt{int}) \Rightarrow \exists XY. Y \text{ is } a \land Y \text{ is } \mathtt{int} \land X \text{ is } \mathtt{bool} \land V \text{ is } X$$

Y ne dépend pas de l'hypothèse d'égalité, on peut donc la vieillir en faisant remonter le lieu où elle est quantifiée. En termes de règle de réécriture, on peut passer de la configuration :

$$\forall a. \exists V. (a=\mathtt{int}) \Rightarrow \exists XY. []~;$$

$$(a=\mathtt{int} \vdash Y=a) \land (\vdash X=\mathtt{bool}) \land (\vdash V=X)~;$$
 true

à la configuration:

$$\forall a. \exists VY. (a=\mathtt{int}) \Rightarrow \exists X. [] \ ;$$

$$(a=\mathtt{int} \vdash Y=a) \land (\vdash X=\mathtt{bool}) \land (\vdash V=X) \ ;$$

$$\mathsf{true}$$

grâce à la règle EX-IMPCST.

Une fois simplifiée, résoudre une contrainte d'hypothèse d'égalité Pour résoudre une contrainte let, on simplifiait sa partie gauche, notamment par extrusions de quantifications existentielles (règle LET-ALL). Quand la partie gauche était suffisamment simplifiée, un bout de la contrainte d'unification qui ne faisait intervenir que des variables jeunes pouvait se retrouver à devenir trivial (règle BUILD-SCHEME).

On peut raisonner de façon analogue sur la contrainte d'unification pendant la résolution d'une contrainte d'hypothèse d'égalité. Après extrusions successives de variables, la partie droite de la contrainte devrait être triviale, du moins la sous contrainte qui ne mentionne que les variables introduites localement. On peut alors sortir du contexte d'hypothèse d'égalité.

$$\begin{split} & \text{POP-EQ} \\ & \frac{U_1 \# \bar{X}, \phi \quad \left(\text{Eqs}(S), \phi \Rightarrow \exists \bar{X}. U_2 \right) \equiv \text{true}}{S[\phi: (\tau_1 = \tau_2) \Rightarrow \exists \bar{X}. []] \; ; \; U_1 \land U_2 \; ; \; \text{true} \rightarrow S \; ; \; U_1 \; ; \; \text{true}} \end{split}$$

Quand on a appliqué la règle EX-IMPCST autant que nécessaire, il peut rester des variables \bar{X} qui dépendent de l'égalité ϕ . On a une contrainte d'unification U de la forme $U_1 \wedge U_2$ où :

- U_1 est la partie qui dépend de variables extérieures mais pas des variables locales \bar{X} (car $U_1 \# \bar{X}$) qui n'ont pas dû être extrudées. C'est donc un ensemble d'unification que l'on va tenter de résoudre plus tard.
- U_2 est la partie locale qui est vraie quelque soit la valeur des variables extérieures, et que l'on peut oublier ensuite.

On peut remarquer, dans la prémisse, que l'on a potentiellement besoin d'égalités introduites plus haut dans la pile $(\mathsf{Eqs}(S))$ pour résoudre U_2 (pas uniquement l'égalité ϕ). À l'instar d'autres règles de réécriture, le test d'équivalence avec true est facile à réaliser car U_2 est une contrainte d'unification et non pas une contrainte arbitraire.

Exemple On peut reprendre un version simplifiée de l'exemple précédent :

$$[[\forall a.]][\exists Y.[]][(a = \text{int}) \Rightarrow \exists X.[]]; (a = \text{int} \vdash X = a) \land (\vdash Y = \text{bool}); \text{ true}$$

On ne peut pas faire remonter X car elle dépend de l'égalité entre a et int, mais on sait que la multi-équation ($a = \text{int} \vdash X = a$) est triviale donc on peut l'oublier. De plus, on sait que $\vdash Y = \text{bool}$ est indépendante de l'hypothèse d'égalité, et ne fait pas apparaître de jeune variable, on peut donc effacer le contexte courant de la pile en appliquant la règle POP-EQ:

$$[[\forall a.[]][\exists Y.[]]; (\vdash Y = bool); true$$

 \Diamond

Les pré-conditions de la règle POP-EQ peuvent ne pas être réunies, même après extrusion d'un maximum de quantificateurs existentiels. Il s'agit de cas dans lesquels les contraintes font s'échapper une égalité, et qui ne sont donc pas correctes.

5.2.3 Règle qui détecte l'échappement d'hypothèses d'égalité

Pour ne pas rester bloqué quand les conditions pour appliquer POP-EQ ne sont pas réunies, nous définissons une autre règle de réécriture, qui se réécrit vers false.

Celle-ci s'applique quand une égalité ϕ est nécessaire à prouver une multi-équation, mais que celle-ci n'est pas triviale.

$$\begin{split} & \text{SCOPE-ESCAPE} \\ & \phi \in \Phi \quad \left(\mathsf{Eqs}(S), \phi \Rightarrow \exists \bar{X}.\epsilon \right) \not\equiv \mathsf{true} \\ & \overline{S[\phi: (\tau_1 = \tau_2) \Rightarrow \exists \bar{X}.[]] \; ; \; U \land (\Phi \vdash \epsilon) \; ; \; \mathsf{true} \rightarrow \mathsf{false}} \end{split}$$

Ce cas se produit quand une variable vieille se sert d'une égalité introduite récemment.

Exemple

$$\forall a \exists Y. (a = \mathtt{int}) \Rightarrow Y \text{ is } a \land Y \text{ is int}$$

Cette contrainte n'est pas valide, puisque la variable Y est quantifiée avant l'introduction de l'égalité $a=\mathtt{int}$ qui permet de justifier que Y vaille à la fois a et \mathtt{int} . Après quelques réécritures, cette contrainte s'écrit dans notre solveur :

$$[[[\forall a \exists Y.[]][\phi:(a=\mathtt{int}) \Rightarrow []]; \phi:a=\mathtt{int} \vdash Y=a;$$
 true

On peut alors appliquer la règle SCOPE-ESCAPE, en prenant la multi-équation $\phi: a = \text{int} \vdash Y = a$.

Exemple

$$\forall a \exists Y. (a = \mathtt{int}) \Rightarrow \exists X. X \text{ is } a \land X \text{ is } \mathtt{int} \land X \text{ is } Y$$

Dans cette contrainte, la variable Y est introduite avant l'hypothèse d'égalité a = int. Il n'est donc pas autorisé d'égaliser Y avec X, qui est introduite dans la portée de l'égalité et dont le type est ambivalent. Après réécriture, cette contrainte peut s'exprimer dans le solveur de la forme :

$$[[[\forall a \exists Y.[]][\phi:(a=\mathtt{int}) \Rightarrow \exists X.[]] \; ; \; \phi:a=\mathtt{int} \vdash X=Y=a \; ; \; \mathsf{true}$$

On peut donc bien appliquer la règle SCOPE-ESCAPE. La contrainte $(a = int) \Rightarrow \exists X.X = a = int$ est vraie mais $(a = int) \Rightarrow \exists X.X = Y = a = int$ n'est pas vraie pour toutes les valeurs de Y. Pour résoudre cette contrainte, il faudrait donc pouvoir contraindre la valeur de Y en dehors de la portée de l'égalité, ce qui n'est pas permis. \Diamond

Pour que notre système de réécriture fonctionne, il faut que, si un contexte d'hypothèse d'égalité se trouve en haut de la pile des contextes, une des règles décrites s'applique. Nous n'avons pas prouvé cette propriété, mais nous n'avons pas trouver de contre-exemple.

5.2.4 Correspondance

On voudrait prouver la correspondance entre la résolution de la contrainte dans notre système et sa sémantique (à l'état de conjecture pour le moment).

Conjecture 5.1. (Correction) Si
$$S$$
; U ; $C \to S'$; U' ; C' alors $S[U \land C] \equiv S'[U' \land C']$

On peut également conjecturer la complétude :

Conjecture 5.2. (Complétude) La configuration S; U; C possède une chaîne de réécriture vers []; U'; true si et seulement si true; \emptyset ; $\emptyset \models^{\mathsf{amb}} S[U \land C]$

Variables rigides locales

6.1 Variables rigides et types ambivalents : problème de partage

L'ajout de types ambivalents nous pousse à revoir notre gestion des variables rigides. Une variable rigide peut être rendue égale à une structure dans un bout du programme, sans que cela soit le cas à d'autres endroits. Prenons la fonction suivante :

```
fun (type a) x \in -> ((x : a), use e : eq(a,int) in (x : a) + 1)
```

Pour le type de retour de cette fonction, on génère une contrainte, qui, une fois simplifiée, est équivalente à :

```
\begin{array}{ll} \forall a. \exists W V_x V_1 V_2. & W \text{ is } V_1 \times V_2 \ \land \\ & V_1 \text{ is } a \wedge V_x \text{ is } a \ \land \\ & (a = \text{int}) \Rightarrow V_2 \text{ is int} \land \exists Z.Z \text{ is } a \wedge V_x \text{ is } a \wedge Z \text{ is int} \end{array}
```

W est le type de retour de la fonction. V_1 et V_2 sont les types associés aux deux éléments de la paire qui constitue le corps de la fonction. V_x est le type associé à \mathbf{x} . V_1 et V_x sont de type a pour correspondre à l'annotation sur x dans la partie gauche de la paire. Le reste de la contrainte est défini sous une hypothèse d'égalité $a=\mathbf{int}$. V_2 est de type \mathbf{int} pour correspondre à l'addition dans la partie droite de la paire. La variable d'inférence locale Z nous est utile pour déduire le type de $(\mathbf{x}:\mathbf{a})$. Ce type doit être égal à a en raison de l'annotation sur x, mais il doit également être égal à \mathbf{int} puisqu'il est associé à une opérande d'une addition. Le type de x est contraint de correspondre à l'annotation $(\mathbf{x}:\mathbf{a})$ (d'où la contrainte V_x is a).

Ainsi, V_1 est de type a uniquement (ou plutôt $\{a\}$ si on raisonne en termes de types ambivalents). Cette partie de la paire, où l'égalité de type n'est pas introduite, n'a pas besoin d'être égalisée à int. Ce serait même une erreur, car l'égalité entre a et int sortirait de sa portée. Si a était traitée dans le solveur comme une variable, il pourrait être possible, si l'on ne fait pas attention, d'unifier V_1 et Z, en passant de $(V_1 = a) \wedge (Z = a) \wedge (Z = int)$ à $(V_1 = Z = a) \wedge (Z = int)$, ce qui permettrait d'en conclure que $V_1 = int$.

6.2 Structures abstraites

6.2.1 Départager les différentes occurrences

On est ainsi forcé de distinguer les différentes occurrences des variables rigides, celles-ci ne pouvant pas être traitées comme une seule variable d'inférence. Traiter une variable rigide comme une variable d'inférence ne permet pas de faire ces distinctions. Il faut donc assigner une variable d'inférence par occurrence de variable rigide. Comment signifier au solveur que les différentes variables flexibles pour les différentes occurrences d'une même variable rigide sont égales entre

elles, sans retomber sur le problème précédent d'unification entre variables qui font s'échapper une égalité ?

Nous choisissons de traiter les variables rigides non pas comme des variables mais comme des *structures abstraites*. En effet, les structures ne forcent pas l'unification entre les différentes variables qui leur sont égales.

6.2.2 Une variable flexible différente par occurrence de structure abstraite

Dans la génération de contraintes depuis un programme, on s'est assuré de transformer les types utilisateurs (dont les variables rigides) en petits termes, en générant à la volée de nouvelles variables d'inférence dés que nécessaire. On départage donc bien les différentes occurrences des structures abstraites, c'est-à-dire qu'on ne génère pas, par exemple, de contraintes de la forme :

$$\forall a. \exists X. X \text{ is } a \land (a = t) \Rightarrow X \text{ is } a \land \dots$$

Notre générateur la mettrait plutôt sous la forme :

$$\forall a. \exists X. X \text{ is } a \land (a = t) \Rightarrow \exists Y. Y \text{ is } a \land \dots$$

Dans la première forme, on aurait beau traiter les variables rigides comme de la structure, la génération de contrainte pourrait tout de même créer des échappements d'hypothèse d'égalité qui ne sont pas présentes dans le programme source.

6.2.3 Structures abstraites introduites localement, contrainte letr

Jusqu'ici, nous traitions les variables rigides introduites implicitement à top-level. En OCaml, les variables rigides s'introduisent localement avec un (type a) (voir le manuel Frisch and Garrigue (2010)):

```
let f (type a) (foo : a list) = ...
```

Nous définissons une contrainte qui introduit localement de telles structures, et une façon de construire des schémas de types qui les prennent en compte. Nous étendons le langage des contraintes :

$$C ::= \cdots \mid \text{letr } x = \forall \bar{a} \lambda X. C_1 \text{ in } C_2$$

où \bar{a} sont des structures abstraites introduites localement.

Intuitivement, il s'agit d'une contrainte let plus expressive, puisqu'elle permet de définir des structures abstraites locales en plus d'effectuer le traitement habituel d'une contrainte let. La construction $\forall a.C$ devient une forme particulière de cette contrainte, mêlée à une instanciation : on peut la réécrire letr $x = \forall a\lambda ... C$ in x.

De plus, letr nous permet d'instancier une même contrainte à plusieurs endroits, et nous évite donc une duplication de contraintes.

6.2.4 Génération de contrainte letr

Dans notre langage source, des variables rigides peuvent être introduites par la construction $\forall a.t.$ Cela correspond, en OCaml, à introduire la variable a avec la construction fun (type a) -> t. Lorsque l'on introduit une variable rigide, elle est abstraite tant qu'on reste dans sa portée. C'est pour cela qu'il n'est pas correct d'écrire :

```
fun (type a) ->
    (fun x -> x : a -> a) true
    Quand on sort de la portée, par contre, on peut instancier a avec n'importe quel type :
    (fun (type a) ->
        (fun x -> x : a -> a))
    true
```

Pour typer un terme qui contient une variable rigide, il faut donc s'assurer qu'elle est utilisée de façon opaque dans sa portée, mais qu'on peut bien l'instancier à l'extérieur. Cela nous donne donc la génération de contrainte suivante :

$$[\![\forall a.t : W]\!] ::= \mathsf{letr} \ x = \forall a \lambda X. [\![t : X]\!] \ \mathsf{in} \ x \ W$$

Dans la partie gauche de la contrainte letr, a est une structure abstraite, qui ne peut pas être unifiée avec de la structure. Dans la partie droite, par contre, on instancie les structures abstraites. Ainsi, si le terme $\forall a.t$ a le type d'une variable W, alors on contraint W à instancier x.

Exemple

En simplifiant on obtient:

$$\mathsf{letr}\ x = \forall a \lambda X. \llbracket \lambda x. (x:a) : X \rrbracket \ \mathsf{in}\ x \ (\mathsf{bool} \to W)$$

 \Diamond

Reste à expliquer la résolution d'une telle contrainte. Elle repose, à l'instar de la contrainte let classique, sur un mécanisme de généralisation et d'instanciation.

6.3 Généralisation et instanciation avec des structures abstraites

6.3.1 Polymorphisme en présence de structures abstraites

La contrainte letr lie localement des structures abstraites \bar{a} . Une fois la partie gauche de la contrainte résolue, il faut donc que le schéma de type correspondant mentionne ces structures et puisse les instancier dans la partie droite.

Comme les types sont traduits en format petits termes, le schéma $\forall a.\ a \to a$ est représenté par un schéma de la forme $\forall a.\lambda X. \exists (X_1 \text{ is } a)(X_2 \text{ is } a).X \text{ is } X_1 \to X_2$. Comment alors instancier un tel schéma, sachant que celui-ci pourra, en plus, être instancié à plusieurs endroits de façon indépendante ?

À l'instanciation, il faut un mécanisme liant ensemble les différentes variables flexibles qui ont une structure abstraite locale. Le schéma de types est copié, et chaque variable de structure abstraite est remplacée par une même variable d'inférence fraîche. Pour se rappeler quelles structures abstraites sont définies localement et doivent être instanciées, il faut les lister et en garder trace durant la généralisation.

Ainsi, on obtient bien le comportement attendu : les structures sont abstraites à l'intérieur, mais généralisables à l'extérieur.

Exemple Dans la contrainte suivante :

letr
$$x = \forall a \lambda X.X$$
 is $a \wedge (a = \text{int}) \Rightarrow \exists Y.Y$ is $a \wedge Y$ is int in $x \ W$

a est abstraite tant que l'on cherche à résoudre la contrainte dans la partie gauche, mais devient généralisable à l'extérieur, et on peut instancier le schéma complet (avec x W par exemple, pour une variable d'inférence W).

6.3.2 Solveur pour les structures abstraites

Les règles de réécriture des contraintes letr sont similaires à celles des contraintes let. Il faut cependant se pencher sur la façon dont sont traitées les structures abstraites locales.

Nous commençons par définir des nouveaux contextes de réécriture :

$$S ::= \cdots \mid S[\mathsf{letr} \ x = \forall \bar{a} \lambda X.[] \ \mathsf{in} \ C] \mid S[\mathsf{letr} \ x = \forall \bar{a} \lambda X.C \ \mathsf{in} \ []]$$

On ne s'attardera pas sur les règles d'extrusion de quantificateurs existentiels qui correspondent à celles s'appliquant aux contraintes let. Nous définissons une règle qui construit un schéma de types avec des structures abstraites locales :

```
\begin{split} & \text{BUILD-RIGID-SCHEME} \\ & X \bar{Y} \# ftv(U_1) \wedge a \# U_1 \wedge \forall \bar{a} \exists X \bar{Y}. U_2 \equiv \text{true} \\ & \overline{S[\text{letr } x = \forall \bar{a} \lambda X. \exists \bar{Y}. [] \text{ in } C] \; ; \; U_1 \wedge U_2 \; ; \; \text{true} \rightarrow S[\text{letr } x = \forall \bar{a} \lambda X. \exists \bar{Y}. U_2 \text{ in } []] \; ; \; U_1 \; ; \; C} \end{split}
```

On remarque que les structures abstraites locales sont présentes dans la partie gauche de la contrainte une fois résolue (letr $x = \forall \bar{a}\lambda X. \exists \bar{Y}. U_2$ in []).

La condition de bord $\forall \bar{a} \exists X \bar{Y} \equiv$ true assure que l'on peut bien garder \bar{a} abstraites pour résoudre U_2 . Notons que la quantification universelle $\forall \bar{a}$ se trouve au début de cette contrainte. En effet, les variables X, \bar{Y} doivent pouvoir être unifiées avec des structures qui contiennent \bar{a} .

Exemple

```
S[\mathsf{letr}\ x = \forall a \lambda X.[]\ \mathsf{in}\ \mathsf{true}]\ ;\ (a = \mathsf{int}) \Rightarrow X\ \mathsf{is}\ a \to a \land \exists Y.Y\ \mathsf{is}\ a \land Y\ \mathsf{is}\ \mathsf{int}\ ;\ \mathsf{true} \to S[\mathsf{letr}\ x = \forall a \lambda X.[]\ \mathsf{in}\ \mathsf{true}]\ ;\ X\ \mathsf{is}\ a \to a\ ;\ \mathsf{true} \to S[\mathsf{letr}\ x = \forall a \lambda X.X\ \mathsf{is}\ a \to a\ \mathsf{in}\ []]\ ;\ \mathsf{true}\ ;\ \mathsf{true}
```

 \Diamond

Au moment de l'instanciation du schéma de types, il faut être en mesure de trouver des témoins pour les structures abstraites locales. Les éventuelles structures abstraites plus anciennes contenues dans le schéma, elles, doivent bien rester abstraites.

Exemple Prenons le programme suivant, qui contient une expression let imbriquée dans une autre :

```
let f (type a) x =
  let g () = (x : a) in
  (g () : int, g () : bool)
```

Si on instanciait toutes les structures abstraites, et pas juste les structures locales au letr, alors le type de g (c'est-à-dire unit \rightarrow a) pourrait être instancié à la fois par unit \rightarrow int et unit \rightarrow bool. \Diamond

Au moment de l'instanciation, on substitue, dans le schéma, chaque structure abstraite localement par une variable flexible fraîche :

Pour instancier x, W doit pouvoir être unifiée avec le schéma de type induit par $\forall \bar{a}\lambda X.C$. Cela correspond à essayer de résoudre la contrainte obtenue après substitution de \bar{a} par des variables fraîches \bar{Y} , d'une part, et substitution de X par W d'autre part.

Exemple

```
S[[\text{letr } x = \forall a \lambda X.[] \text{ in } x \text{ } W \land W \text{ is int} \rightarrow \text{int} \land x \text{ } V \land V \text{ is bool} \rightarrow \text{bool}]; (a = \text{int}) \Rightarrow X \text{ is } a \rightarrow a \land \exists Y.Y \text{ is } a \land Y \text{ is int}; true  \rightarrow S[[\text{letr } x = \forall a \lambda X.[] \text{ in } x \text{ } W \land W \text{ is int} \rightarrow \text{int} \land x \text{ } V \land V \text{ is bool} \rightarrow \text{bool}]; X \text{ is } a \rightarrow a \text{ } ; true  \rightarrow S[[\text{letr } x = \forall a \lambda X.X \text{ is } a \rightarrow a \text{ in } []]; true  ;  x \text{ } W \land W \text{ is int} \rightarrow \text{int} \land x \text{ } V \land V \text{ is bool} \rightarrow \text{bool}   \rightarrow^* S[[\text{letr } x = \forall a \lambda X.X \text{ is } a \rightarrow a \text{ in } []]; true  ;  \exists W'.W \text{ is } W' \rightarrow W' \land W \text{ is int} \rightarrow \text{int} \land \exists V'V \text{ is } V' \rightarrow V' \land V \text{ is bool} \rightarrow \text{bool}   \rightarrow \text{bool}   \rightarrow \text{bool}   \rightarrow \text{bool}
```

Ici, on voit que les deux instanciations sont faites avec des variables d'inférence différentes (et indépendantes entre elles). Cela permet d'instancier le schéma $\forall a.a \to a$ avec les types int \to int et bool \to bool et de donc de typer des programmes comme celui-ci :

```
type 'a val =
| Nat of int * ('a,int) eq
| Bool of bool * ('a,bool) eq

let eval (type a) (t : a val) =
  match t with
| Nat (v, e) -> let v = (v : int) in use e : eq a int in (v : a)
| Bool (v, e) -> let v = (v : bool) in use e : eq a bool in (v : a)
```

6.4 Sémantique de la contrainte letr

6.4.1 Sémantique comme contrainte à part entière

Nous pouvons définir une sémantique, pour letr et l'instanciation, qui sont assez déclaratives, puisqu'on ne donne pas explicitement une façon d'obtenir de schéma de type, mais plutôt une contrainte qui induit un schéma. La version ambivalente est similaire.

$$\frac{\kappa, E, \gamma \models \forall \bar{a} \exists X.C_1 \qquad \kappa, E[x \mapsto \forall \bar{a} \lambda X.C_1], \gamma \models C_2}{\kappa, E, \gamma \models \mathsf{letr} \ x = \forall \bar{a} \lambda X.C_1 \ \mathsf{in} \ C_2}$$

Si on peut résoudre C_1 , dans un environnement de typage contenant des témoins pour \bar{a} et X, on a vérifié qu'il existait une solution pour la partie gauche du letr. Il reste alors à trouver une solution pour la partie droite. C'est ce qui est fait dans la dernière prémisse : on essaye de prouver C_2 avec un environnement polymorphe dans lequel on attribue un schéma à x.

Pour trouver une solution pour la contrainte d'instanciation x W, il faut, en plus de l'instanciation classique d'un schéma par un type, trouver comment instancier les structures abstraites dans le schéma associé à x.

$$\underbrace{E(x) = \forall \bar{a}\lambda X.C \qquad \kappa, E, \gamma \models \exists \bar{Y}.C[W/X][\bar{Y}/\bar{a}]}_{\kappa, E, \gamma \models x \ W}$$

On remplace les occurrences de chaque structure abstraite a dans C par une variable fraîche Y.

6.4.2 Décomposition de la contrainte letr

La sémantique de la contrainte let pouvait être obtenue par dé-sucrage et décomposition en deux contraintes plus simples :

let
$$x = \lambda X.C_1$$
 in $C_2 \equiv \exists X.C_1 \land \mathsf{def}\ x : \lambda X.C_1$ in C_2

On peut également définir la contrainte letr par expansion, même si l'implémentation du solveur n'en tient pas compte.

Notons que traiter directement letr comme une contrainte à part entière, et non comme du sucre syntaxique, est non seulement mieux compris, mais épargne en outre une duplication de contraintes.

Une façon de comprendre la contrainte letr est de la décomposer en deux composantes sous la forme :

$$\mathsf{letr}\ x = \forall \bar{a} \lambda X. C_1 \ \mathsf{in}\ C_2 \quad \equiv \quad \forall \bar{a}. \exists X. C_1 \ \land \ C_2[x\ Y \backslash \exists \bar{a}. C_1[X \backslash Y]]$$

L'idée est de garder les \bar{a} comme des structures abstraites dans C_1 et de les instancier dans C_2 . Il s'agit d'une décomposition similaire à celle d'un let classique, mais avec des structures abstraites en plus. De même, les contraintes $\forall a.C$ et $\exists a.C$ sont similaires aux contraintes $\forall X.C$ et $\exists X.C$. La sémantique de $\exists a.C$ est donnée ci-dessous :

$$\frac{\exists t, \quad \kappa; E; \gamma[a \mapsto t] \models C}{\kappa; E; \gamma \models \exists a.C}$$

Exemple

$$\begin{split} & \llbracket \forall a. \lambda xy. (x:a,y:a):W \rrbracket \\ &= \forall a \exists Z. \llbracket \lambda xy. (x:a,y:a):Z \rrbracket \wedge \exists a \llbracket \lambda xy. (x:a,y:a):W \rrbracket \end{split}$$

La partie gauche de la contrainte peut s'écrire en forme grand terme, après simplification :

$$\exists a \exists XYX'Y'.W \text{ is } X \to Y \to X' \times Y' \land X \text{ is } X' \land Y \text{ is } Y' \land X' \text{ is } a \land Y' \text{ is } a$$

c'est-à-dire :

$$\exists a \exists XY.W \text{ is } X \to Y \to X \times Y \wedge X \text{ is } a \wedge Y \text{ is } a$$

Les deux occurrences de a dans l'annotation (x:a,y:a), qui correspondent à X is a et Y is a dans la contrainte, sont bien indépendantes.

 \Diamond

Bien que cette sémantique pour $\exists a.C$ soit simple, cette contrainte n'a pas été implémentée, car il n'est pas évident de comprendre son sens. Il s'agit d'une des particularités de notre représentation à base de structures abstraites. Ceci dit, ne pas implémenter cette contrainte n'est pas forcément un problème. En effet, nous avons déjà décrit une implémentation de la contrainte letr qui n'est pas basée sur la décomposition en deux parties $\forall \overline{a} \dots \exists \overline{a} \dots$

Implémentation du solveur

7.1 Garder trace de l'introduction d'équations de types avec des niveaux et portées

7.1.1 Une portée par égalité introduite

Le système de réécriture présenté plus haut donne une spécification de haut niveau de la résolution de contraintes, qui a vocation à être implémentée dans un programme "solveur" de contraintes. Quand on implémente un tel solveur, on a besoin de garantir qu'une égalité ϕ ne s'échappe pas de la zone dans laquelle elle est définie – dans le cas contraire on peut appliquer la règle SCOPE-ESCAPE qui se réécrit vers false. Cette gestion des noms d'égalités n'est pas évidente à implémenter efficacement.

Une idée inspirée d'OCaml est de représenter les lieux où les noms d'égalités sont définis par des entiers, que l'on appelle des portées. Il s'agit en fait de niveaux de De Bruijn: l'égalité ϕ la plus ancienne dans le contexte a la portée 0, la suivante a la portée 1, etc. La portée détermine la partie de la contrainte dans laquelle on est autorisé à utiliser cette égalité. On peut ainsi définir la portée d'une multi-équation comme le maximum des portées des égalités utilisées pour justifier sa cohérence.

Exemple Prenons le programme suivant :

```
fun (type a b) e1 e2 ->
  use e1 : eq a b in
  use e2 : eq b int in
  fun x -> (x : a, x + 1)
```

L'égalité e1 a la portée 1, et e2 la portée 2. Ici tout se passe bien, car l'expression $fun \ x \rightarrow (x : a, x + 1)$, qui utilise les deux égalités, se trouve dans les deux portées à la fois. Mais si on modifie le programme en :

```
fun (type a b) e1 e2 ->
  use e1 : eq a b in
  fun x ->
    use e2 : eq b int in
    (x : a, x + 1)
```

le programme ne type plus. L'égalité e2 s'échappe de sa portée, puisque x est définie avant son introduction, hors de la zone de portée 2.

7.1.2 Quand faut-il rejeter une contrainte? Lien entre niveau et portée

Par ailleurs, les variables flexibles ont aussi un "niveau", qui correspond à la position de leur quantification existentielle dans le contexte (par exemple on peut choisir un niveau de De Bruijn

qui s'incrémente à chaque égalité introduite, à chaque fois qu'on rentre dans un let et à chaque quantification universelle).

Une variable de niveau n peut être définie par une multi-équation de portée au plus n.

Exemple Prenons un bout de la contrainte générée par le programme donnée plus haut :

$$\forall ab.(\phi_1: a = b) \Rightarrow \exists X_f XY. \ X_f \text{ is } X \to Y \land (\phi_2: b = \text{int}) \Rightarrow \exists Z....$$

Ici les variables X_f, X, Y sont de niveau 0 et Y de niveau 1. Seule Y peut utiliser l'égalité ϕ_2 dont la portée est 1, mais toutes peuvent utiliser l'égalité ϕ_1 de portée 0. \Diamond

Quand on unifie des variables d'inférence, on fait l'union de leurs multi-équations, et la cohérence du résultat peut dépendre d'égalités $\phi: a=\tau$ qui n'étaient pas nécessaires pour les multi-équations avant unification (cf 5.1). On met alors à jour une nouvelle portée maximum pour la multi-équation résultante. Cela peut donner une portée maximum plus grande que les portées maximum précédentes.

Exemple En reprenant un exemple simple, on peut dérouler l'unification des multi-équations et s'intéresser à leurs portées.

$$\forall a.(\phi: a = \text{int}) \Rightarrow X \text{ is } a \land X \text{ is int}$$

On obtient dans un premier temps deux multi-équations indépendantes, $\vdash X = a$ et $\vdash X = \mathtt{int}$. Ces deux multi-équations ont une portée de 0: elles ne reposent sur aucune équation de types et sont cohérentes dans toute la zone de la contrainte dans laquelle a a été introduite. Pour unifier ces deux multi-équations, il faut utiliser l'égalité ϕ , qui réduit la zone dans laquelle la multi-équation est cohérente : $\phi \vdash X = a$. La portée de la multi-équation devient 1.

Autrement dit, l'unification de multi-équations peut faire augmenter leur portée (jamais la diminuer), ce qui restreint la zone de code dans laquelle le type est bien formé. Si cette nouvelle portée est strictement supérieure au niveau des variables flexibles de la multi-équation, le solveur échoue : on essaye d'unifier une variable vieille avec une variable jeune dont la validité repose sur un équation qui va sortir du contexte. Cela correspond exactement à la condition d'échappement des égalités dans la règle SCOPE-ESCAPE, mais retranscrite avec des niveaux et des portées.

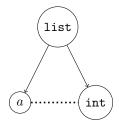
7.2 Gestion des égalités de types avec un graphe

7.2.1 Stocker des égalités de types dans un graphe

On l'a vu, le solveur garde trace des égalités de type introduites dans sa composante S et dans les multi-équations manipulées dans sa composante U. Il a donc fallu trouver une manière de représenter efficacement les hypothèses d'égalité dans le contexte et savoir lesquelles sont nécessaires pour unifier des multi-équations. De plus, nous devons stocker leur portée, afin d'évaluer si un type ambivalent est bien formé (i.e. qu'il est cohérent avec des égalités introduites auparavant).

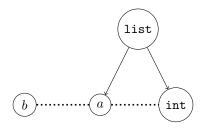
Pour cela, nous utilisons une structure de graphe dont les noeuds sont des structures, et les arêtes représentent des égalités. Les noeuds en eux-mêmes peuvent être arborescents puisqu'ils représentent des types arborescents. De plus, cette arborescence peut contenir des structures qui sont égales à d'autres structures : il faut propager les égalités aux feuilles. De plus, chaque noeud structurel est unique. Cela permet de tester facilement l'égalité entre différentes structures.

Exemple Si on veut représenter l'égalité list a =list int, il faut qu'une arête relie le noeud a avec le noeud int.



 \Diamond

Exemple Si on rajoute à l'exemple précédent l'égalité a=b, il faut ajouter une arête entre a et b, et non pas dupliquer un noeud a. De cette façon, on pourra tester rapidement l'égalité entre b et int en explorant le graphe depuis le noeud b. On peut également tester rapidement l'égalité entre list b et list int par un parcours depuis le noeud int.





type vertex =
 structure

and structure =

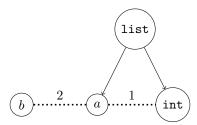
S of vertex Structure.structure [@@unboxed]

On définit ici un constructeur S avec l'annotation @@unboxed car OCaml ne permet pas d'écrire des abréviations de type cycliques.

7.2.2 Garder trace de la portée des égalités

D'une certaine façon, les différents noeuds égaux dans le graphe sont interchangeables. Mais les hypothèses d'égalité étant introduites à différents endroits du programme, elles n'ont pas toutes la même portée. Chaque arête doit donc fournir une information sur la portée de l'égalité qu'elle représente. Cette portée sera utilisée lors de l'unification de multi-équations. En effet, il faudra mettre à jour la portée de la multi-équation résultante, en tenant compte des portées des équations nécessaires pour assurer la cohérence de ses équations. Lors des parcours de graphe, il faudra donc garder en mémoire la plus grande portée des arêtes traversées.

Exemple Si l'égalité list a =list int est de portée 1 et a = b de portée 2, on peut représenter ces égalités par le graphe :



Pour savoir, à partir de ce graphe, si on peut supposer une égalité entre b et int, il suffit de parcourir les noeuds en partant de b, en gardant trace des portée parcourues. Ici, on trouvera qu'il faut emprunter un chemin sur lequel la plus grande portée est 2.

```
Dans l'implémentation, on peut représenter le graphe des égalités avec le type suivant : type equalities_graph = (vertex, (vertex * scope) option) HashTabl.t
```

Ainsi, dès qu'une égalité est introduite, on rajoute au graphe les noeuds qui n'existaient pas, en stockant une arête entre eux dans la table de hachage, en spécifiant la portée courante. On stocke en fait deux arêtes entre chaque noeud, afin de faciliter les parcours.

Choisir un graphe plutôt qu'une structure d'union-find

À première vue, le graphe n'apparaît pas comme la solution la plus efficace, puisqu'un parcours, et donc une comparaison, s'effectue en temps linéaire, là où une structure d'union-find permet une complexité amortie constante. Cependant, nous devons garder trace de la portée des égalités, ce qui n'est pas du tout évident avec une structure d'union-find, puisque l'algorithme d'unification sous-jacent n'est pas prévu pour prendre en compte des informations sur des arêtes entre deux noeuds. Par ailleurs, nous trouvons raisonnable de supposer que le nombre d'égalités introduites, et donc la taille des composantes connexes, reste petit et qu'un algorithme en temps linéaire sur le graphe s'effectue dans les faits en temps constant.

7.2.3 Modification du graphe à la sortie d'un contexte d'hypothèse d'égalité

Pour que le graphe d'égalités ne stocke que les égalités qui sont dans le contexte courant de typage, il faut être en mesure de retirer les arêtes qui représentent des égalités hors de portée. Le bon moment pour retirer de telles arêtes est la sortie d'un contexte d'hypothèse d'égalité (matérialisé par la règle POP-EQ dans le système de réécriture). Il s'agit donc de retirer toutes les arêtes d'une portée donnée. Afin de ne pas avoir à parcourir l'ensemble du graphe pour les enlever, on garde en mémoire les arêtes introduites dans le graphe en les stockant dans une pile, et en les poussant au fur et à mesure qu'on les ajoute au graphe. Retirer toutes les arêtes de la portée courante revient donc à retirer une par une les arêtes de la pile, jusqu'à ce qu'on rencontre une arête de portée plus petite (qui aura été introduite avant que l'on rentre dans le contexte duquel on sort).

```
On représente ainsi la pile d'arêtes :
```

```
type edges_stack = (scope * vertex * vertex) Stack.t
L'environnement des égalités de types est composé du graphe des égalités ainsi que de la pile :
type eqenv = { table: equalities_graph ; added_edges : edges_stack}
```

Travaux liés

Travail de François Pottier et Didier Rémy sur l'inférence de type pour ML

L'approche décrite dans The Essence of ML Type Inference (Pottier and Rémy (2005)) nous a fournit une base pour le système de réécriture avec ses trois composantes (S, U et C) décrite dans le chapitre 2. Ils y décrivent des règles de réécriture, que nous avons repris, ainsi que des façons de raisonner sur ces règles, qui nous ont été bien utiles pour étendre ce système. Nous nous sommes initialement inspirés de la façon dont sont traitées les variables rigides dans ce travail, avant de changer pour la présentation décrite dans le chapitre 6.

Travail de François Pottier sur la bibliothèque Inferno

L'article de François Pottier qui introduit les principes de fonctionnement d'Inferno (Pottier (2014)) nous a bien sûr beaucoup aider pour la prise en main de la bibliothèque. En outre, cet article détaille un langage de contraintes ainsi que la génération de contraintes pour un noyau ML, qui nous a fourni une bonne base pour la formalisation décrite dans ce manuscrit. L'approche décrite en annexe, d'une sémantique avec valeur pour les contraintes, nous a aussi aiguillé lorsqu'il a fallut décrire notre sémantique, même si nous avons laissé de côté, par manque de temps, les valeurs sémantiques présentes dans ses jugements, qui servent à l'élaboration.

Travail de Jacques Garrigue et Didier Rémy sur l'inférence des GADTs

Comme indiqué dans la section 3.3, notre approche pour l'inférence suit celle développée dans Garrigue and Rémy (2013), basée sur la notion de types ambivalents. Notre but était de rejeter et d'accepter les mêmes programmes que leur travail.

Thèse de Master d'Alistair O'Brien

Le travail d'Alistair O'Brien, qu'il a effectué en parallèle du mien, porte sur l'inférence de types par résolution de contraintes, pour un sous-ensemble d'OCaml. Plutôt que de partir d'une bibliothèque comme Inferno, il a décidé de programmer son propre moteur d'inférence, et a rapidement réussit à prendre en charge une partie importante d'OCaml. Sa thèse de Master est donc fortement liée à ce que nous avons entrepris de notre côté.

Il y développe en annexe une sémantique ambivalente avec une contrainte d'implication. Après discussions avec lui, nous avons abouti à une simplification de notre sémantique.

Notre langage de contraintes est similaire au sien, mais comporte quelques différences. Il définit notamment deux contraintes existentielles différentes, une classique et une ambivalente, là où notre langage n'en comporte qu'une seule. Son langage comporte une contrainte d'égalité ainsi qu'une contrainte de "sous-ensemble", là où le notre englobe ces deux contraintes en une seule contrainte is. Notre choix est motivé par la preuve de correspondance entre les deux sémantiques que nous avons décrite dans le manuscrit. Une autre différence entre nos sémantique vient de la gestion des égalités introduites. Dans son travail, Alistair O'Brien prend en compte dans son jugement sémantique un environnement pour les égalités introduite, là où notre jugement ne comporte qu'un

CHAPITRE 8. TRAVAUX LIÉS

bit d'information (la composante κ) qui renseigne sur la cohérence ou l'incohérence du contexte de typage.

Nous avons, de notre côté, pu pousser un peu plus la formalisation d'un solveur en donnant un système de réécriture, qui n'est pas donné dans sa thèse de Master.

Travaux de Thomas Réfis

Pour améliorer le typeur OCaml, Thomas Réfis y a intégré la notion de portée pour détecter l'ambivalence. Le système que l'on a décrit plus haut et que l'on a rajouté à Inferno est donc inspiré de ce qu'il a implémenté. Dans son travail figure aussi l'idée de traiter les variables rigides comme de la structure abstraite. Son code se trouve ici.

Ce dont on n'a pas parlé

Pour être un peu plus exhaustif quant au travail effectué durant la thèse, on peut également citer quelques éléments qu'il n'était pas forcément utile de mentionner plus haut.

9.0.1 Élaboration

Nous nous sommes concentrés, jusqu'ici, sur la génération et la résolution de contraintes, mais n'avons pas parlé de comment effectuer l'élaboration. Inferno permet de décrire l'élaboration des contraintes vers des termes annotés, de façon assez pratique, au même endroit dans le code que la génération de contraintes. Faire en sorte de faciliter l'élaboration nous a conduit à certains choix de design, tel que dans les règles de sémantique, qui sont conçues de façon à pouvoir raisonner relativement simplement sur les types à produire pour annoter les termes. Un des aspects de l'élaboration qui nous a intéressé est la façon de représenter les schémas polymorphes. Nous avons expliqué plus haut qu'il était important de départager les différentes occurrences des variables rigides qui apparaissent dans les annotations de type. C'est d'ailleurs pourquoi nous les traitons comme des structures abstraites. Au moment de la généralisation, et de la formation d'un schéma polymorphe, il faut tout de même exprimer le fait que ces différentes occurrences représentent une même variable. Nous avons décidé de garder les structures abstraites locales dans le schéma polymorphe au lieu de les remplacer directement par des variables génériques. Ce n'est que durant l'instanciation que cette substitution aura lieu.

9.0.2 Implémentation des GADTs dans Inferno

Nous avons implémenté la version avec le "noyau GADT" décrit plus haut. On peut retrouver le code ici. De même que dans la formalisation du système de réécriture, nous nous sommes appuyés, dans l'implémentation, sur un traitement des variables rigides comme des structures abstraites et sur une contrainte d'introduction d'égalité. Cela a demandé un changement dans la représentation des schémas polymorphes, et donc des modifications dans la mécanique de généralisation et d'instanciation.

Inferno fonctionnait déjà avec des niveaux, mais nous avons ajouter les portées et la détection d'échappement d'égalités.

Pour représenter les égalités dans le contexte, nous avons implémenté le graphe décrit dans la section 7.2

Afin de mesurer la fiabilité de notre implémentation, nous avons écrit un certain nombre de tests unitaires qui sont accessibles ici. Ces tests ont révélé certains bugs, que nous avons corrigé, et ils passent maintenant tous. Cependant, notre implémentation est encore dans un état expérimental et n'est pas encore intégrée à Inferno, il reste notamment à nettoyer l'historique git.

9.0.3 Autres améliorations d'Inferno

Quantified applicatives La bibliothèque Inferno s'appuie sur un foncteur applicatif 'a co pour représenter les contraintes qui s'évalueront en un terme annoté de type 'a. En écrivant un typeur, on se retrouve à manipuler ce type, notamment à travers sa fonction map, ainsi qu'une fonction

de création de variable existentielle exist. Nous n'étions pas satisfait de la façon d'écrire avec l'interface proposée, et notamment sur la façon de définir un nombre dynamique de variables existentielle (pour typer des tuples par exemple). Nous avons donc modifié cette interface, en utilisant les "binding operators" d'OCaml, et avec l'idée de transformer des valeur de sortie en des valeurs d'entrée modale.

L'implémentation de ce changement d'interface est disponible ici. Ce travail est décrit plus en détail dans cette publication pour le ML Workshop de l'ICFP 2020 que l'on peut retrouver ici.

Types algébriques et pattern-matching Nous avons rajouté les types algébriques et les pattern-matching au langage source d'Inferno. Cela n'a pas demandé de modification dans le solveur. Ces ajouts sont visibles dans les merge requests 9, 11, 12 et 13.

Ingénierie support Étendre Inferno a demandé du travail d'ingénierie support, afin notamment de tester les nouvelles fonctionnalités de typage rajoutées au fur et à mesure.

- Parser pour le langage source. Afin de pouvoir écrire des tests un peu plus fournis et de ne pas se restreindre à devoir écrire des termes directement sous la forme d'AST, il était important d'implémenter un parser, dont le code est visible ici.
- Améliorations du printer. Nous avons modifié l'approche du printer d'Inferno, car il nous fallait pouvoir affiché à la fois des termes du langage source et ceux du langage cible. Or ces deux langages sont très similaires, et nous voulions éviter de dupliquer le code du printer. Nous avons donc défini un langage générique P, dont le seul but est d'être affiché, et qui subsume à la fois le langage source et le langage cible. Pour afficher des termes de ces deux langages, il suffit alors de les traduire vers P. L'implémentation se trouve ici.
- Nouveau système de test automatisé, accompagné d'un shrinker et d'une suite de tests. Voir le code des merge requests 25, 31 et 33.
- Trous typés. Gabriel Scherer a implémenté des trous typés, qui peuvent avoir n'importe quel type et permettent le shrinking de termes. Son code est disponible ici.

Bibliography

- Luis Damas and Robin Milner. Principal type-schemes for functional programs. In *Proceedings* of the 9th ACM SIGPLAN-SIGACT symposium on Principles of programming languages, pages 207–212, 1982.
- Alain Frisch and Jacques Garrigue. Ocaml manual: locally abstract types, 2010.
- Jacques Garrigue and Didier Rémy. Ambivalent Types for Principal Type Inference with GADTs. In 11th Asian Symposium on Programming Languages and Systems, Melbourne, Australia, December 2013.
- Robin Milner. A theory of type polymorphism in programming. *Journal of computer and system sciences*, 17(3):348–375, 1978.
- François Pottier. Hindley-Milner elaboration in applicative style. In ACM SIGPLAN International Conference on Functional Programming (ICFP), September 2014.
- François Pottier and Didier Rémy. The essence of ML type inference. In Benjamin C. Pierce, editor, *Advanced Topics in Types and Programming Languages*, chapter 10, pages 389–489. MIT Press, 2005. A draft extended version is also available.
- Martin Sulzmann, Martin Odersky, and Martin Wehr. Type inference with constrained types. Univ., Fak. für Informatik, 1996.